

# VILLABÉ ÉCHO



P. 8/11

La Police Municipale  
de Villabé



P. 18/19

Election de Karl DIRAT  
Vice-président Grand Paris Sud  
Seine Essonne Sénart



P. 22

Devenir Citoyen : aujourd'hui,  
un parcours en 3 étapes

Cirque de l'Essonne :  
la réalité des projets

P. 14/15







Nlle Zone Ciale

Villabé  
7/7

Ouvert de 9h à 23h  
Service au McDrive™ de 22h30 à 23h  
Ouvert le dimanche

# P'tit Déj

Servi jusqu'à 11h

**Duo Salé**  
1 Boisson chaude  
+ 1 Bacon&Egg  
McMuffin

2 € 50

**Duo Sucré**  
1 boisson chaude  
+ 1 Paire de Pancakes  
ou 1 Muffin sucré

2 € 50

**Brunch**  
1 Boisson chaude  
+ 2 Douceurs  
+ 1 Minute Maid  
orange 20cl

4 € 90



1 Bacon&Egg  
McMuffin seul

2 €

1 paire de  
Pancakes nature

1 € 50



Boissons Chaudes:  
Café et thé au choix, boisson ou lait chaud

Douceurs:

2 Pancakes avec un mélange au choix, Muffin Chocolat, Bacon&Egg McMuffin, Gribble,  
Muffin sucré, Pâte à croquer

Offres valides uniquement dans le Restaurant McDonald's de Villabé Nlle Zone Ciale

# SIANODECO



*Philippe SIANO, un professionnel à votre service depuis bientôt 10 ans...*

-  Peinture intérieure & extérieure
-  Revêtements sols & murs
-  Intervention suite dégâts des eaux

Création: A.C. SIANODECO

SIANODECO 

14, rue Andromède - 91100 Villabé

Tél: 01 64 97 65 17 • [sianodeco@gmail.com](mailto:sianodeco@gmail.com)

**06 99 44 44 83**

Entreprise éco-responsable



**DEVIS GRATUIT**

#### P. 4/5 • AGIR

- Bilan d'activités du CCAS
- Journée du Droit des Femmes
- La prime pour l'emploi
- Bonne retraite Catherine !

#### P. 6/7 • VIVRE

- Retour en images

#### P. 8/11 • VIVRE

- La Police Municipale

#### P. 12/13 • TRAVAUX

- Démolition d'une maison
- La Maison des Associations
- Travaux de réfection
- Bouchons en vue sur l'A6

#### P. 14/15 • VIVRE

- Le Cirque de l'Essonne

#### P. 16/17 • GÉRER

- Les budgets primitifs 2016 en quelques mots

#### P. 18/19 • VIVRE

- Karl DIRAT, élu Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

#### P. 20/21 • VIVRE

- Les NAP
- Villabé en Fête 2016

#### P. 22/23 • DÉCOUVRIR

- Devenir Citoyen
- Le Service Civique

#### P. 24/25 • SE DIVERTIR

- Février au Service Jeunesse
- Séjour ski à La Toussuire
- Permis Citoyen
- Actus sportives

#### P. 26/27 • SE DIVERTIR

- 2<sup>ème</sup> Foulée des Brettes

#### P. 28/29 • VIVRE

- Programme Phyt'Essonne

#### P. 30/31 • LES BRÈVES

- Alertes SMS
- Le logement
- La Médiathèque Alain Ramey
- Le Cirque de l'Essonne à coeur

#### P. 32 • SE DIVERTIR

- Les manifestations à venir

#### P. 32/33 • POLITIQUE

- Les groupes politiques

**Directeur de la publication :** Karl Dirat

**Rédacteur en chef :** Delphine Bonifas

**Rédaction :** Service Communication Mairie de Villabé

**Photos :** Service Communication Mairie de Villabé,

Fotolia, Shutterstock

**Imprimerie :** Planète Impression



#### **Karl DIRAT**

Maire de Villabé

Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

### **Budget, agir aujourd'hui pour préparer durablement demain.**

Mes chères concitoyennes,  
Mes chers concitoyens,

Le 25 mars, nous avons voté un budget ambitieux pour notre commune. J'ai ainsi confirmé que face au désengagement de l'Etat, ma volonté n'était pas de rentrer dans une ère de pessimisme et de renoncement mais au contraire de tenir un discours de vérité tout en engageant des actes concrets pour poursuivre la dynamique impulsée depuis 2014.

Alors que beaucoup de collectivités publiques équilibrent leurs comptes par une augmentation des impôts et/ou la suppression de services, à Villabé, nous parvenons à équilibrer notre budget primitif 2016 à **17 817 830,32 €** soit **11,6 M€** en fonctionnement et **6,2 M€** en investissement, sans augmenter les impôts. Nous continuerons par ailleurs à maintenir un niveau de services publics important tout en soutenant les associations et leurs projets avec une enveloppe de **110 000 €**.

Dans un contexte économique difficile, ce résultat ne relève pas du miracle mais il est le fruit d'un travail constant et rigoureux de l'ensemble de nos équipes.

Comme vous pouvez le constater notre programme de travaux prend forme : notre Police Municipale a investi la « maison Soulage », place Roland Vincent. Une maison en face de l'église a été détruite, laissant place à un espace qui sera aménagé en parking paysagé. La rénovation de l'avenue du 8 mai 1945 commencera en juin, celle de l'impasse des Bouleaux au dernier trimestre 2016. Le terrain de football synthétique sera installé à l'été et les nouveaux terrains de tennis couverts dès 2017.

Preuve de notre volonté de protéger l'environnement, nous poursuivons avec le département, les communes de Lisses, de Corbeil-Essonnes et notre agglomération la sacralisation du cœur du Cirque de l'Essonne. Nous venons de faire l'acquisition de vélos à assistance électrique ainsi que d'un véhicule de livraison électrique et avons programmé la rénovation énergétique de nos bâtiments.

Enfin, nouvellement élu Vice-président en charge des travaux, de la voirie et des espaces publics de l'agglomération Grand Paris Sud, Seine Essonne Sénart, je vous renouvelle mon engagement à défendre les intérêts des villabéens, vous pouvez compter sur ma complète implication dans cette mission.

Très cordialement,  
**Karl DIRAT**  
Villabé, le 16 avril 2016

#### **Mise en page et graphisme des pages de publicités :**

Alonegraphic. - Pascal Brenier, 06 99 420 440  
info@alonegraphic.fr / www.alonegraphic.fr

**Publicité :** Philippe Lachkar, 06 11 68 82 52  
ou 01 60 79 39 29 / sp.91@orange.fr



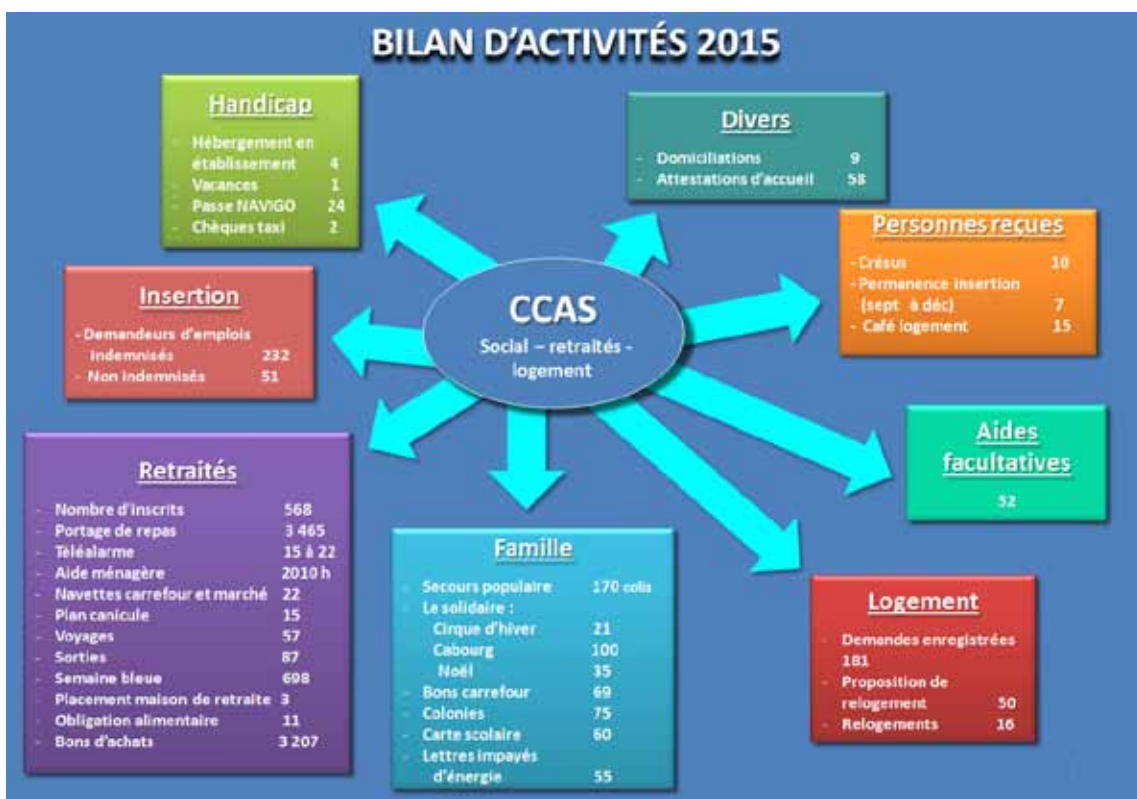
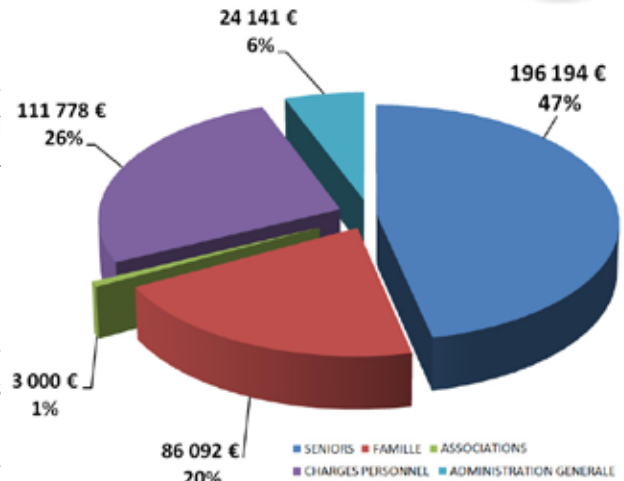


## Le CCAS s'affirme comme une force d'accompagnement et de soutien de premier plan

L'année 2016 s'est ouverte dans un contexte difficile. Jamais les difficultés n'ont été aussi grandes à surmonter pour les ménages, les familles mono-parentales, les personnes isolées, et les séniors.

Le CCAS de Villabé a la détermination de ne rien céder sur le terrain de la solidarité et de la lutte contre les inégalités en maintenant des services publics de qualité sans surcoût pour les usagers.

Dépenses du CCAS  
par secteur d'activités, sur l'année 2015



## Le 8 mars 2016 a été célébrée la Journée Internationale du Droit des Femmes

L'Organisation des Nations Unies (ONU) définit chaque année une thématique différente pour la « Journée Internationale du Droit des Femmes ».

Pour 2016, les Nations Unies ont choisi pour thème : « **Planète 50-50 d'ici 2030 : Franchissons le pas pour l'égalité des sexes** ». C'est au cours de la Journée Internationale de la Femme de 1975 que les Nations Unies ont commencé à célébrer cet événement tous les 8 mars. Deux ans plus tard, en décembre 1977, l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptait une résolution proclamant qu'une

journée pour les droits de la femme et la paix internationale devait être célébrée par les États membres un jour quelconque de l'année, selon leurs traditions historiques et nationales.

La Journée Internationale de la Femme fournit en outre, l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés, d'appeler à des changements et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leurs pays et de leurs communautés.





## La prime d'activité a remplacé la prime pour l'emploi le 1<sup>er</sup> janvier 2016

**La prime d'activité vient en remplacement du RSA activité, minimum social complétant le RSA socle ciblé sur les actifs situés en dessous du seuil de pauvreté** (le seuil de pauvreté est équivalent à la moitié du revenu médian, soit 977 euros pour une personne seule) et de la prime pour

l'emploi (mécanisme fiscal) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

L'objectif de la réforme est d'améliorer le pouvoir d'achat des travailleurs rémunérés à hauteur du SMIC. Cette nouvelle prestation sera versée par les Caisses d'Allocations familiales (CAF). Le RSA socle, en revanche, continuera d'exister pour les personnes sans activité professionnelle. Cette prime sera une prestation incitant à la reprise d'activité professionnelle en complément des ressources des travailleurs aux revenus modestes. Les salariés et travailleurs indépendants pourront en bénéficier sous condition de ressources du foyer.

Contrairement à la prime pour l'emploi, qui est actuellement calculée et versée par personne, la prime d'activité sera calculée pour partie en fonction de la composition et des ressources du foyer. Versée chaque mois, la nouvelle prestation implique que les bénéficiaires

## Bonne retraite Catherine !

Si l'on peut remplacer une compétence par une autre, équivalente, au sein d'une équipe, en revanche, une personnalité attachante, un caractère égal et posé, la gentillesse naturelle et spontanée d'une nature généreuse sont les qualités que l'on regrette autant que celui qui les possède quand ce dernier part en retraite.

C'est pourtant ce que va (nous) faire Catherine Dervenois en mai prochain ! Et c'est une retraite bien méritée qu'elle prend, Catherine a intégré la Mairie de Villabé en 1991. Pendant 25 ans, elle a assuré, en plus de l'interim du secrétariat du Maire pendant quelques années, une responsabilité qui exige une organisation parfaite et une très grande rigueur : la mise en œuvre de tous les scrutins électoraux.

Permettre que s'exprime la Démocratie Villabéenne : une tâche de grande importance et une responsabilité lourde qu'elle a toujours accomplies avec la bonne humeur, la simplicité et le dynamisme que nous lui connaissons.

déclarent tous les 3 mois leurs revenus du trimestre précédent. Le montant de la prime sera ainsi calculé sur 3 mois fixes et ne variera pas durant cette durée. Elle sera ouverte aux jeunes actifs dès 18 ans.

Cette réforme poursuit les ambitions suivantes :

1. Encourager l'activité en soutenant le pouvoir d'achat des travailleurs modestes avec une prime mensuelle ;
2. Lever les freins monétaires au retour à l'activité (frais de déplacement, frais de garde des enfants, réduction des prestations sociales,...) ;
3. Ouvrir ce droit aux jeunes actifs qui s'insèrent souvent dans l'emploi dans le cadre de contrats précaires et/ou à temps partiel, avec des rémunérations modestes.

Pour percevoir la prime d'activité, il faut remplir les conditions suivantes :

1. Etre âgé de plus de 18 ans ;
2. Etre français ou titulaire depuis au moins 5 ans d'un titre de séjour autorisant à travailler, sauf cas particuliers (si le bénéficiaire est un ressortissant d'un état membre de l'UE ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen ou de la Confédération Suisse, réfugiés, apatrides,...) ;
3. Ne pas être élève, étudiant, stagiaire ou apprenti ;
4. Ne pas avoir la qualité de travailleur détaché temporairement en France.

**Le RSA socle versé aux personnes sans activité professionnelle, continuera d'exister en 2016.**

Ses qualités, Catherine les a également mises au service du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dont elle est Directrice depuis 2002. C'est à ceux que la vie malmène qu'elle a, dès lors, consacré son temps et son très grand professionnalisme. Sans misérabilisme et pourtant avec discrétion et empathie, elle a assumé cette tâche souvent difficile et a accompagné nombre de Villabéens dans les moments les plus délicats de leur vie vers des jours meilleurs.

Un grand merci à Catherine pour avoir mis sa conscience professionnelle au service de notre commune et beaucoup d'engagement personnel dans l'accomplissement de ses missions.

Nous lui souhaitons une très belle, longue et heureuse retraite, pleine de toutes ces activités qu'enfin elle pourra entreprendre !

**Valérie Fasciano prendra la succession des fonctions de Directrice du CCAS dès mai prochain. Nous lui souhaitons la bienvenue.**



## Retour en images...



**Voeux du Maire**

16 janvier 2016, Espace culturel La Villa



**Conférence débat sur les arnaques**

26 janvier 2016, Espace culturel La Villa



**Concert de l'Amicale de Villabé & des Chorales des Collèges de Villabé et Mennecy**

29 et 30 janvier 2016, Espace culturel La Villa



**Les Hivernales, FIT**

2 février 2016, Espace culturel La Villa



**Dîner dansant : Tour du monde en une soirée**

13 février 2016, Espace culturel La Villa





**Gilgamesh**

16 février 2016, Espace culturel la Villa



**Ouverture des nouveaux locaux de la Police Municipale**  
20 février 2016, place Roland Vincent



**Signature de la convention de mutualisation d'un cinémomètre**  
29 février 2016, Mairie de Lisses



**Spectacle :**  
**Le Cri Quotidien**  
8 mars 2016,  
Collège Rosa Parks

**Après-midi**  
**Jeux de Société**  
12 mars 2016,  
Espace culturel La Villa



**Spectacle : Une Antigone de Papier**  
Les 24 et 25 mars 2016,  
Espace culturel La Villa



## La Police Municipale, une force de l'ordre à part entière

Denis MAUREL  
Conseiller Municipal  
délégué à la Sécurité



*Notre commune dispose d'une équipe de Police Municipale (PM) dont le rôle et les missions sont variées, mais tous destinés à la préservation de la sécurité et de la quiétude individuelles et collectives des Villabéens.*

La PM, en aucun cas, ne se substitue aux services de Gendarmerie Nationale mais bien souvent, elle intervient et agit en amont de celle-ci par le biais du dialogue et de la présence de proximité, grâce aussi à sa connaissance du territoire et des habitants de notre commune.

Les policiers municipaux sont des agents de police judiciaire adjoints, agissant sous l'autorité directe du Maire.

### Des moyens humains

Laurent SUSAGNA, Chef de Service de la Police Municipale, présente son équipe composée de :

- un adjoint,
- deux agents de PM (un poste existant et le second en cours de création et de recrutement),
- un Agent de Sécurité de la Voie Publique (ASVP),
- un Cadet de la PM

### De nouveaux locaux

Depuis la mi-février la PM a pris possession de ses nouveaux locaux dans la Maison Soulage, sur la place Roland Vincent. Cette situation au cœur du village est idéale pour que l'équipe remplisse ses missions en toute proximité et facilité d'accès. Ces locaux, entièrement rénovés offrent enfin aux Villabéens des conditions d'accueil et d'écoute adaptées.



Le cadre de travail de l'équipe y est grandement amélioré par un véritable comptoir d'accueil, deux bureaux équipés de 5 postes de travail, un espace de repos, une armurerie et un local vidéo en cours d'équipement qui accueillera les postes de visionnage et d'enregistrement des caméras installées dans nos rues.

Cette installation devrait s'achever fin 2016.







L'équipe vous accueille sur place du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30 et le samedi de 8h à 12h30. La Police Municipale est joignable, sur ces créneaux horaires, au **01.69.11.19.70** ou sur le numéro de portable de la patrouille au **06.40.53.38.29** une adresse électronique est également à votre disposition : [police.municipale@mairie-villabe.fr](mailto:police.municipale@mairie-villabe.fr)

En dehors des horaires d'ouverture de la PM, il convient, en cas d'urgence de contacter la Gendarmerie au **01.64.57.22.22** ou en composant le **17** ou le **112**.

### Des moyens matériels

Pour remplir ses missions, l'équipe de PM dispose de matériels et moyens adaptés : un véhicule neuf, acquis tout récemment, et dès avril 2016, deux VTT électriques qui permettront des interventions plus percutantes et flexibles en matière d'incivilité urbaine, quand la voiture s'avère handicapante face à des individus à pieds et très mobiles.

Pour assurer la sécurité de nos concitoyens et la leur au cours de leurs interventions, les membres de la PM sont équipés de matraques métalliques télescopiques (Tonfas) et d'aérosols lacrymogènes et de gilets pare-balles. « Sans compter la réalité de l'Etat d'Urgence

de notre pays, précise Laurent SUSAGNA, nous devons également tenir compte de la menace sur notre territoire. Nous avons à faire face à la radicalisation de la délinquance, sa montée en intensité violente. En raison de la proximité immédiate de pôles à fort potentiel tels que Courcouronnes, Corbeil, Evry, Grigny, et l'existence sur notre commune du Centre Commercial qui représente une très grande attractivité de la délinquance, en raison, en particulier du nœud routier A6 / N104 (assurant aux éventuels malfaiteurs une fuite immédiate et rapide), la Mairie étudie actuellement plus que sérieusement les modalités d'armement de sa PM (armes à feu et/ou Tazer). »

### Au service de la population, une mission, quatre axes

« La sécurité, idéalement la tranquillité et la sérénité sont nos aspirations naturelles et légitimes. Les assurer est l'un des engagements prioritaires de la PM, qui complète les autres actions constituant sa mission. Points communs et socles nécessaires (mais malheureusement pas suffisants) des différents axes d'intervention de la PM, la médiation, le dialogue et la présence terrain sont une des grandes qualités de notre équipe. » poursuit Laurent SUSAGNA.

## Mission de Police de proximité

Les champs d'action dits de proximité, qu'ils soient de prévention, de médiation ou d'intervention sont multiples et se déclinent sur les thèmes de :

- **sécurité de la voie publique**

(assurée par l'ensemble des membres de la PM qui ont pouvoir de verbalisation, y compris l'ASVP) et plus particulièrement :

- surveillance des entrées et sorties d'école
- assurer le respect du stationnement en zone bleue (place Roland Vincent)
- verbalisation des stationnements gênants
- surveillance urbaine (multiplication des rondes motorisées, cyclistes ou pédestres)
- prévention des actes délinquants, vols, dégradations...
- mise en fourrière des véhicules en stationnement gênant
- assurer le respect de la législation sur les chiens dangereux

- **tranquillité publique** : prévention des nuisances sonores

- **médiation** de voisinage ou conjugale / familiale

- **vacances tranquilles**, ce dispositif permet aux particuliers et commerçants de la ville de déclarer une absence prolongée durant laquelle la PM intégrera à ses rondes quotidiennes l'adresse signalée en y portant une attention toute particulière

- **voisins vigilants**, l'une des premières mesures mises en place à Villabé par sa nouvelle équipe municipale, ce dispositif est une coopération étroite entre citoyens volontaires, référents d'un réseau attentif et forces de l'ordre. La PM est garante du bon fonctionnement du dispositif, en particulier en entretenant la qualité des relations entre intervenants.



## Mission de prévention de la délinquance

Intimement liée à la mission de proximité, la mission de prévention de la délinquance porte surtout sur la surveillance et l'intervention en cas de vol, cambriolage, agression. Les actions de la PM dans ce sens se concentrent principalement sur :

- **rondes quotidiennes** en centre-ville, mais également dans les zones pavillonnaires excentrées y compris les zones plus éloignées que ne néglige pas la PM (comme les Brettes, partie Villabéenne outre-autoroute)

- **rondes régulières** dans la zone commerciale, notamment pour empêcher l'installation illicite de gens du voyage sur les parkings des magasins excentrés

- **interventions sur les rassemblements** bruyants ou présentant des nuisances

- **rôle de conseil** auprès des Villabéens, Laurent SUSAGNA travaille actuellement, en partenariat avec le Service Communication de la Mairie à l'élaboration d'un guide qui rassemblera l'ensemble des conseils et recommandations en matière de sécurité ainsi qu'un rappel utile des règles à respecter pour préserver à notre commune sa qualité de vie.



## Mission de Police Judiciaire, Police de la route

Les agents de Police Municipale sont des agents de Police Judiciaire et agent de la Force Publique ce qui leur donne compétence pour constater les infractions à la Loi et aux règlements, notamment aux Arrêtés de Police du Maire et aux contraventions au Code de la Route (CR). Ainsi, en début d'année, la Mairie de Villabé, en collaboration avec celle de Lisses a

acheté un cinémomètre (jumelles de détection et mesure de vitesse),

« Cet équipement partagé à égalité entre nos deux équipes de PM nous permet d'effectuer des contrôles de vitesse. Nous sommes encore en phase de prévention quant aux contraventions au CR que nous constatons, en revanche, devant des cas relevant du délit au CR, nous signalons et transmettons le constat à la Gendarmerie qui sanctionne, mais la prévention a ses limites et prendra fin. » précise Laurent SUSAGNA



La Police Municipale joue donc un rôle local fondamental dans la prise en compte et la verbalisation des comportements illégaux ou dangereux et des infractions au code de la route sur le territoire de notre commune.

## Mission de Police administrative

Les missions de la PM en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, cela implique une étroite coordination, formalisée dans une convention entre les forces de sécurité de l'État (Gendarmerie ou Police Nationale) et le service de Police Municipale. Cette convention détermine la nature et les lieux d'intervention de la Police Municipale, y compris dans leur aspect administratif, regroupant donc l'ensemble des missions concernant :

- **arrêtés de Police du Maire** comme le stationnement provisoire, l'interdiction de circulation ponctuelle lors des vide-greniers ou encore l'arrêté de péril autour de la maison face à l'Église

- **Code de l'Environnement** en matière de protection de la faune et de la flore, le contrôle de la pêche, de la publicité

- **conservation du domaine routier** portant par exemple sur les dommages causés à un panneau directionnel, à un terre-plein

- **Code de l'Urbanisme** touchant à la salubrité des logements (le constat d'insalubrité est du ressort de la PM), d'ouverture illégale de magasin ou de point de vente, vente ambulante, contrôle de la légalité et de la détention de permis de

construire.

Par toutes ces mesures, par le pouvoir et les moyens que la municipalité donne à sa Police Municipale, par le soutien des habitants à ces hommes et femmes qui oeuvrent au quotidien à la protection des personnes, à la sécurité des biens, à la sauvegarde de l'environnement et à la préservation des conditions de vie de notre commune, c'est l'image positive de Villabé, sa bonne réputation et son cadre de vie agréable qui sont assurés.

Si la sécurité est l'affaire de tous, il n'en demeure pas moins que notre Police Municipale, le sérieux et l'implication avec lesquels ils assument leur mission en sont les garants.

## Démolition de la maison frappée de péril imminent

Depuis plus de 40 ans, cette bâtisse est inoccupée. Au fil du temps, elle est devenue insalubre et dangereuse pour les passants et riverains. En juin 2014, Monsieur le Maire a pris la décision de lancer une mesure de péril imminent et le Tribunal Administratif a mandaté un expert qui a conclu qu'il était nécessaire et urgent de mettre en sécurité ce bâtiment.

**Le propriétaire n'étant pas en mesure de réaliser les travaux de rénovation et de consolidation, a vendu son bien à la municipalité afin que celle-ci puisse procéder à sa démolition.**

Après une procédure d'appel d'offres, les travaux de démolition ont débuté le 17 février dernier par le défrichage de l'avant et le désamian-

tage de la maison. Lors de la démolition, les pierres meulières ont été triées et sont conservées aux ateliers municipaux pour un usage ultérieur. Il faut maintenant procéder à l'évacuation des gravats et au défrichage et mise en forme du terrain afin de pouvoir réaménager cet espace. Un projet d'aménagement en parking est à l'étude et devrait se concrétiser au cours du second semestre 2016.



Robert NIETO  
Adjoint au Maire chargé  
des travaux, de l'urbanisme et  
du développement durable



## Maison des Associations : La fin des travaux approche

Cette bâtisse qui a hébergé pendant de nombreuses années notre Gare trouve aujourd'hui sa destination en « Maison des Associations ».

Les travaux de la future Maison des Associations avancent à grands pas et devraient être terminés pour la fin avril 2016. **Tous les travaux de gros œuvres (plomberie, électricité, isolation, changement des menuiseries extérieures...) sont terminés ainsi que le terrassement extérieur du parvis avec la mise aux normes des accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR).** Les travaux de ravalement de la façade sont en cours, ainsi que les aménagements intérieurs (peinture, pose des sols, installation kitchenette) et extérieurs (terrasse et éclairage extérieur).

Dans ce nouvel espace spécialement conçu pour elles, les associations pourront exercer leurs activités, se réunir. Un planning d'utilisation des locaux sera mis en place afin que toutes puissent en profiter.



## Travaux de réfection

Pendant les vacances scolaires d'hiver, des travaux de réfection des allées du groupe scolaire Ariane ont été effectués. Ces travaux ont consisté à démolir et évacuer le béton des allées pour le remplacer par la mise en forme d'une structure et la pose d'enrobé. Durant cette même période, l'ancienne salle informatique de l'école élémentaire Ariane a été rénovée (travaux de plomberie, de peinture...) afin de pouvoir accueillir la future salle des professeurs.



## Bouchons en vue sur l'A6 !

L'autoroute A6, de conception ancienne et supportant un trafic extrêmement intense, constitue une source de nuisances importantes dans les zones urbaines traversées.

Ce constat a conduit l'État, la Région et le Département à mettre en œuvre une politique de réhabilitation environnementale de cette autoroute comportant trois volets :

- **Le bruit** (résorption des nuisances sonores de l'A6)
- **L'intégration paysagère**
- **Le traitement des eaux provenant des chaussées avant rejet dans le milieu naturel**

Dans ce cadre, le projet de réparation du pont de l'autoroute A6 qui passe au dessus de la rivière Essonne sera mis en œuvre prochainement. Suite aux études et investigations menées, il faut purger le béton délaminé et le béton jugé « non sain », doter l'ouvrage d'une étanchéité et d'un assainissement aussi efficaces que possible, pour assurer la pérennité de l'ouvrage et l'exploitation de celui-ci. Durant les travaux, l'A6 passe dans un mode d'exploitation à 2 x 2 voies.



### Travaux Phase 1

La phase 1 commence par la mise en œuvre du balisage (du 23 mai au 3 juin) pour mettre l'autoroute A6 dans un mode d'exploitation à 2x2 voies avec neutralisation des voies rapide et médiane du sens Province > Paris. L'exploitation mise en place sera :

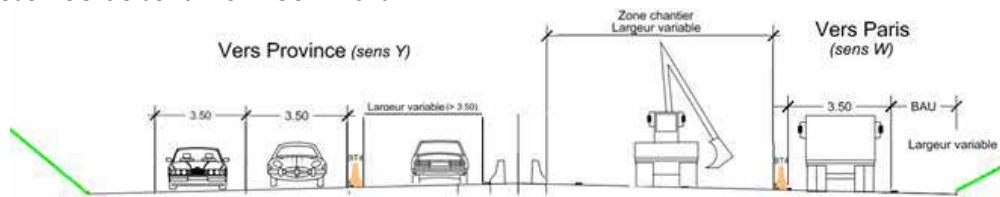
#### Tablier Paris > Province :

- voie lente et voie médiane réservées au sens Paris > Province
- voie rapide réservée au sens Province > Paris

#### Tablier sens Province > Paris :

- voie rapide et voie médiane neutralisées
- voie lente réservée au sens Province > Paris

Les travaux de la phase 1 (sans compter la mise en place du balisage) sont prévus pour un délai de 6 semaines (soit du 6 juin au 15 juillet).



### Travaux Phase 2

La phase 2 commence par le basculement du balisage (du 18 au 22 juillet), qui conserve une exploitation de l'autoroute A6 à 2x2 voies mais avec cette fois-ci une neutralisation des voies lente et médiane du sens Province > Paris. L'exploitation mise en place sera :

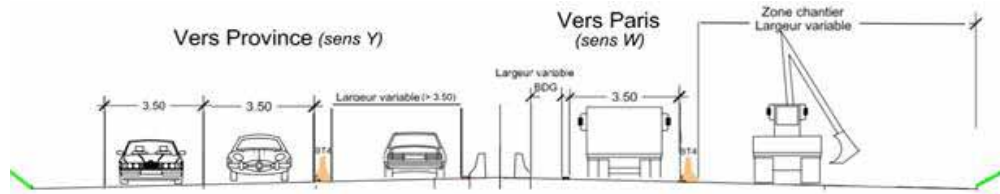
#### Tablier Paris > Province :

- voie lente et voie médiane réservées au sens Paris > Province
- voie rapide réservée au sens Province > Paris

#### Tablier sens Province > Paris :

- voie rapide réservée au sens Province > Paris
- voie lente et voie médiane neutralisées

Les travaux de la phase 2 sont prévus pour un délai de 8 semaines (soit du 25 juillet au 16 septembre). A la suite de quoi il faudra compter 2 semaines pour tout débaliser (du 19 au 30 septembre).



### Déviations nécessaires

Il est à préciser que pendant la mise en place de la phase 1 et la phase de débalisage, 2 nuits nécessiteront des neutralisations de voies particulières.

**Pendant ces 2 nuits** (1 nuit début juin et 1 nuit fin septembre), **les bretelles d'accès à l'autoroute seront fermées avec mise en place d'itinéraires de déviation.** (Fermeture des bretelles d'entrée RN337>A6

Paris et RD948>A6 Paris, et de la bretelle de sortie A6 Lyon>RD191).

**L'itinéraire de déviation envisagé pour rejoindre l'A6 en direction de Paris emprunterait la RN7 à travers Corbeil-Essonnes puis la RN104.**

## Cirque de l'Essonne : la réalité des projets

Depuis son élection en avril 2014, la nouvelle équipe municipale n'a de cesse d'informer les Villabéens sur ses projets, soit au cours de réunions publiques, soit au travers de questionnaires papiers ou de sondages internet, soit lors de rencontres et échanges directs avec le Maire et ses Adjoints.

Le 30 mars dernier, le Maire, Karl Dirat, a exposé lors d'une réunion publique les projets d'aménagements ( construction de logements sociaux et contournement routier) aux abords du Cirque de l'Essonne et a rappelé avec son équipe l'importance de protéger cet espace déclaré par l'ENS en zone de préemption.

Robert NIETO  
Adjoint au Maire chargé  
des travaux, de l'urbanisme et  
du développement durable



### Présentation du Cirque de l'Essonne

Le Cirque de l'Essonne est un relief en amphithéâtre d'une superficie de 134 hectares sculpté par un ancien méandre de la rivière Essonne. Il s'inscrit dans la partie finale de la vallée de l'Essonne, en aval de l'entité écologique des marais des Basses Vallées de l'Essonne et de la Juine.

Niché entre les trois communes de Villabé, Lisses et Corbeil-Essonnes, le fond du Cirque est occupé principalement par des cultures de maïs ou de blé, avec dans la partie nord du site, quelques boisements humides résiduels, et une forte emprise du maraîchage. Les friches herbacées, et les zones boisées plus ou moins rudéralisées, sont les unités paysagères dominantes sur les pentes.

Les parties les plus hautes du site sont fortement urbanisées (RD260 et autoroute A6 à l'ouest, grande zone pavillonnaire au nord), l'ensemble du Cirque étant complètement enclavé par des infrastructures ou des espaces urbains.

### Projet immobilier des Coudras

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la commune de Villabé ne comptait que 216 logements sociaux, soit un taux de 11,49% par rapport à l'ensemble des résidences principales de la commune.

L'objectif imposé par la loi SRU étant de 25%, Villabé est manifestement en dessous de ce taux. En conséquence, le Préfet de l'Essonne a déclaré la commune en carence de logements sociaux en juin 2014 et a requis le paiement d'une pénalité de l'ordre de 175 000 € (montant demandé pour 2015 mais pour lequel la commune a été exceptionnellement exemptée cette année-là). Tous les 3

ans, le Préfet demande aux communes qui n'ont pas leur quota, de s'engager à réaliser 70 à 100 logements sociaux. Pour la période 2011-2013, Villabé n'a réalisé que 9 des 43 logements demandés.







rendue constructible en 2013, que la municipalité va procéder à la construction de logements (80 appartements et 20 maisons individuelles).

### Projet de contournement routier

De par sa situation géographique, les accès routiers à la ville de Villabé sont contraints et limités. L'accès majeur est situé à l'entrée ouest, à l'intersection des routes venant de l'autoroute et du centre commercial. Ce lieu de passage est un point noir routier provoquant de nombreux embouteillages en soirée car il est non seulement le principal point d'entrée de la ville mais aussi et surtout le lieu de transit de tous les véhicules en direction de Corbeil-Essonnes et des poids lourds désirant accéder aux papeteries de Villabé situées à l'est de la ville.

En dépit de l'évolution urbaine et démographique de la ville qui s'est notamment accélérée depuis le début des années quatre-vingt (ainsi que celle de sa voisine Corbeil-Essonnes dont l'accès ouest principal transite par Villabé), cette contrainte n'a jamais été prise en compte dans les différents projets municipaux pour y remédier d'une façon ou d'une autre. Depuis plus de 30 ans, le trafic routier de transit par la Vieille Côte et l'avenue de la Gare ne cesse d'augmenter. Cet axe routier historique voit passer plus de 10 200 véhicules (trafic moyen journalier annuel) avec 1 130 véhicules à l'heure de pointe du soir (17h - 18h).

Les congestions qui se forment chaque jour de la semaine aux deux extrémités de l'axe (rond-point de la Villa et pont ferroviaire de la Nacelle), sont une des conséquences de ce flot continu de véhicules dont de très nombreux camions. Pour réduire les embouteillages à l'entrée de ville, la municipalité a pris une première mesure en septembre 2015, celle qui consiste à interdire la sortie du chemin de la Croix-des-Quatre-Chemins entre 17h et 20h aux automobilistes qui bloquaient irrémédiablement ceux qui souhaitent traverser la commune lors de ce créneau horaire de grande affluence.

Depuis la construction de l'A6 à la fin des années cinquante, avec notamment la mise en place de l'échangeur de Villabé et le pont routier de la route de Vilvoisin qui permettent l'accès à Corbeil-Essonnes, la route de la Vieille Côte et l'avenue de la Gare n'ont absolument pas évolué alors que l'environnement urbain et économique s'est considérablement étendu : centre commercial Villabé A6, zone logistique des Bateaux, zone commerciale « Derrière la Ferme », Collège Rosa Parks, zones pavillonnaires à Villabé et nouveaux quartiers d'habitation à Corbeil-Essonnes (anciennes papeteries), 95 logements en dessous du collège,...

Cette réalité ne peut plus être ignorée car elle est dommageable aux Villabéens et à l'essor de la ville. Des solutions de déviation du trafic routier de transit doivent ainsi être étudiées et mises en place à terme pour éviter l'asphyxie routière de la ville. Les contraintes géographiques de la commune n'offrent guère de solutions.

Il ne peut être étudié que :

- la création d'une déviation sur le bord et les hauteurs du Cirque de l'Essonne, le long des zones récemment urbanisées (collège, immeubles, gymnase) ;
- l'ouverture du troisième pont situé au sud-est du parking du centre commercial Villabé A6.



## Les budgets primitifs 2016 en quelques mots

Fabrice ROUZIC  
Adjoint au Maire chargé  
des finances et du  
développement économique



### Un contexte budgétaire 2016 complexe

- Villabé, à l'instar des autres communes françaises, subit une forte **baisse des dotations de l'Etat (- 180 000 € en 2016)** ;
- Notre collectivité reste par ailleurs sous la menace de **pénalités** préfectorales en raison de la **carence en logements sociaux** ;
- De plus, la hausse chronique **des charges salariales** incite à la vigilance en matière de gestion de nos ressources humaines ;
- Enfin, le pacte financier à conclure entre notre commune et la nouvelle communauté d'agglomération Grand Paris Sud n'est pas encore finalisé.

Or, si ce contexte nous oblige à une certaine **prudence budgétaire**, nous ne devons pas pour autant sombrer dans un pessimisme qui nous empêcherait de réaliser nos projets. Aussi, le budget primitif 2016 se veut pragmatique et volontariste car nous pensons que prioriser nos dépenses et investis-

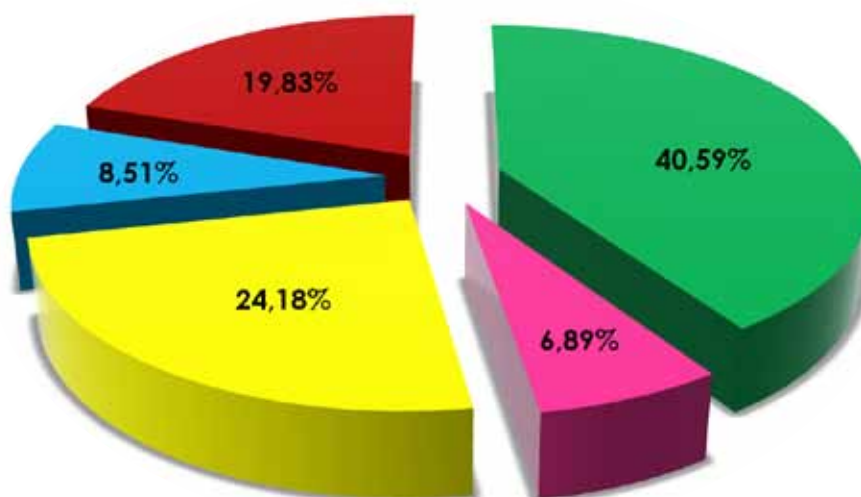
sements devrait nous permettre de continuer sereinement à améliorer les conditions de vie des villabéens.

### Un soutien renouvelé envers les ménages, les associations et l'action sociale

- Nous tentons ainsi de contenir la pression fiscale sur les ménages **en n'augmentant pas les taux communaux 2016** et en stabilisant le pourcentage de participation de la collectivité en matière de tarifs des services scolaires ou jeunesse (notre commune continue par exemple, à participer à hauteur de 65 % du coût global des repas scolaires) ;
- Le tissu associatif n'est pas oublié car nous **maintenons l'enveloppe budgétaire destinée aux subventions** (110 000 € distribués aux 51 associations villabéennes) ;
- Le Centre Communal d'Action Sociale fait l'objet, quant à lui, de toute notre attention et le soutien financier aux projets 2016 est accentué au travers d'une **enveloppe budgétaire dédiée en hausse (199 000 €)**.

### Dépenses d'investissement par secteurs d'activités hors reports année 2015

Culture sport et jeunesse	1 743 168 €	40,59 %
Enseignement formation	295 730 €	6,89 %
Aménagement urbain environnement	1 038 500 €	24,18 %
Administration des services sécurité économie	365 263 €	8,51 %
Interventions sociales santé et famille population	851 690 €	19,83 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 294 351 €</b>	<b>100 %</b>



### Une gestion pragmatique de nos moyens

- Les efforts constants des personnels municipaux devaient permettre de **baisser de 2,5 % les dépenses de fonctionnement en 2016** ;

- Nous continuons, dans le même temps, à **optimiser les recettes** en sollicitant divers fonds de concours de l'État, des collectivités ou encore des subventions d'organismes privés telles que les fédérations sportives.
- Enfin, notre service Finances continue le travail de désendettement de notre commune et vient d'obte-





nir **la renégociation de nos emprunts** (des économies substantielles ont ainsi été obtenues en matière d'intérêts bancaires).

### Réalisation d'investissements pour améliorer notre cadre de vie

Nous investissons pour entretenir et moderniser le patrimoine communal **sans aucun recours à de nouveaux emprunts** en anticipant les besoins des habitants grâce à un Plan Pluriannuel d'Investissement dit **PPI** :

- la rénovation énergétique de nos écoles et leur extension est programmée ;
- la Maison des Associations est en cours d'achèvement ;
- l'avenue du 8 mai 1945 ainsi que la place du Pati vont être rénovées au deuxième semestre ;

- les travaux de réhabilitation de l'impasse des Bouleaux vont débiter au dernier trimestre ;

- sous réserve des aléas de chantiers, un terrain de football synthétique devrait être mis à disposition des villabéens fin 2016 ;

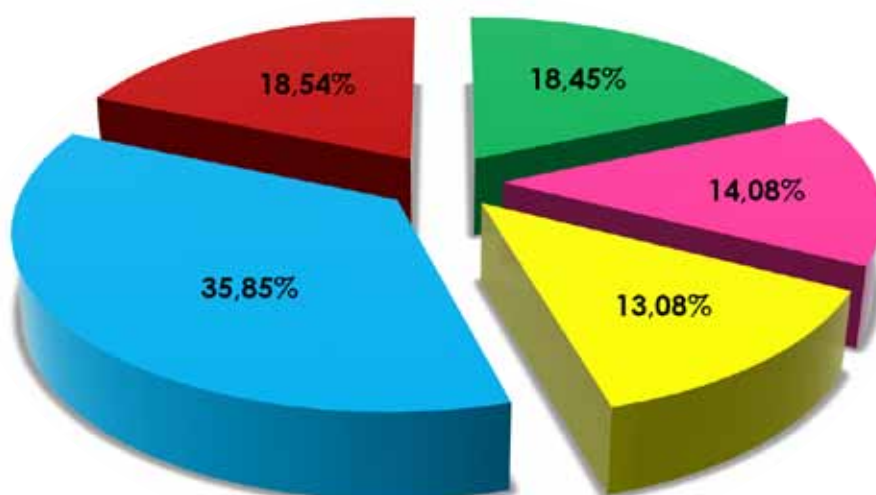
- un nouveau poste de Police Municipale a été installé place Roland Vincent afin d'améliorer les conditions de travail de nos policiers et l'accueil des habitants ;

- une aire de stationnement va voir le jour non loin de l'Église et des commerces en lieu et place d'une maison en ruine démolie pour votre sécurité ;

- le cimetière va faire l'objet de travaux de drainage et de réfection des allées.

#### Dépenses de fonctionnement par secteur d'activité

Culture sport et jeunesse	1 274 826 €	18,45 %
Enseignement formation	973 042 €	14,08 %
Aménagement urbain environnement	904 023 €	13,08 %
Administration des services sécurité économie	2 477 662 €	35,85 %
Interventions sociales santé et famille population	1 280 907 €	18,54 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 910 460 €</b>	<b>100 %</b>



## Karl DIRAT, Maire de Villabé, élu Vice-président de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Delphine BONIFAS  
Adjoint au Maire chargée  
de la communication,  
politique culturelle et CME



*Lundi 14 mars 2016, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart a élu son exécutif. La nouvelle communauté d'agglomération, ce sont 24 communes, 76 conseillers municipaux, dont 15 vice-présidents, 332 000 habitants et 18 000 entreprises.*

Francis Chouat, Maire d'Évry, a été élu Président de la nouvelle communauté d'agglomération. **Karl Dirat, Maire de Villabé, se voit confier par 59 voix pour, 6 voix nulles et 11 absentions, la 14<sup>ème</sup> vice-présidence, chargé des travaux, de la voirie et des espaces publics.** Il s'agit de se rassembler autour du Grand Paris, notamment en termes de compétitivité, et de se donner les moyens de poursuivre le développement local pour l'emploi, le logement, les transports,...

**Monsieur le Maire, Vice-président, que pensez-vous de cette élection et quelle sera la physionomie de notre agglomération Grand Paris Sud ?**

« La communauté d'agglomération Grand Paris Sud, composée de 24 communes, soit 332 000 habitants, regroupe les habitants des anciennes communautés d'agglomérations d'Évry Centre Essonne, du SAN de Sénart en Essonne, de Seine Essonne, de Sénart et de la ville de Grigny. Autant dire que mon champ d'action dépasse largement les limites de notre commune.

Je suis, bien sûr, très fier et honoré de la confiance qui m'est accordée. Lors de mes vœux à la population le 16 janvier 2016, devant notre Premier Ministre et devant Francis Chouat qui est désormais le Président de notre nouvelle

agglomération, j'ai publiquement annoncé que j'étais disponible et disposé à continuer la mission qui m'avait été confiée en 2014 par la CAECE. Le message est, semble-t-il, passé. »

**Quel sera votre rôle en tant que Maire parmi ces 24 communes ?**

« Les Maires resteront garants de la vie de leur commune, selon les compétences municipales. L'agglomération, avant d'être un lieu de décision est un lieu de concertation où chaque élu défend l'intérêt des habitants qu'il représente. Au Conseil Communautaire, la représentation des villes se fera proportionnellement au nombre d'habitants.



Villabé dispose d'un délégué au Conseil Communautaire et d'un suppléant, Fabrice Rouzic (Adjoint au Maire chargé de la stratégie financière). Il me remplacera chaque fois que je ne pourrai représenter notre commune. Fabrice Rouzic a été élu membre de la Commission des Finances de notre nouvelle agglomération.

Au total, le Conseil sera composé de 76 délégués. D'autres instances permettront également aux Maires de se rencontrer afin d'étudier les dossiers en cours. Les Maires seront membres de droit de toutes les commissions. Ils pourront donc se faire représenter et disposer de tous les comptes-rendus. Avec mon élection à cette vice-présidence autant dire que les dossiers de Villabé seront bien suivis. »

**Quel impact sur notre quotidien ?**

« Concrètement, pour l'instant, jusqu'aux prochaines élections en 2020, cela ne changera rien pour les habitants car tous les services publics de proximité continueront de fonctionner. Fusion et proximité sont tout à fait compatibles. Tout sera mis en place afin que les



habitants trouvent, au plus près de notre commune, tous les services publics auxquels ils peuvent prétendre. Le maillage des services publics de proximité sera même renforcé grâce à la mise en réseau de certains équipements. Vous n'êtes pas sans savoir que nos communes doivent faire face à une baisse des dotations de l'état très importante, 450 000 € cumulés entre 2014 et 2017 pour Villabé. »

### **La nouvelle agglomération risque-t-elle d'arrêter les projets en cours ?**

« Au contraire, l'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart permettra d'impulser une nouvelle dynamique et d'encourager les projets de chaque ville. Plusieurs projets d'aménagement ou de construction d'équipements ont été engagés par les communes, ils seront menés à leur terme. Ces projets d'envergure pourront profiter à tous les habitants du territoire étendu de Grigny à Combs-la-Ville. »

### **Quels seront les atouts de Grand Paris Sud ?**

« Comme 21 Maires sur 24, je m'étais opposé non pas à la création de cette nouvelle agglomération mais à son périmètre. J'aurais préféré qu'elle descende au sud, vers Écharcon, Mennecy,... plutôt qu'elle ne s'étale au nord et à l'est en changeant de département. La Loi prévoyait d'ailleurs que notre communauté devait rester en Essonne. Mais la Loi a été curieusement adaptée et nous avons donc englobé Sénart 77. Notre Premier Ministre y est certainement pour quelque chose.

Cette nouvelle agglomération aura, je l'espère, comme l'a annoncé Francis Chouat, un projet global de développement, tout en respectant les caractéristiques et les spécificités de chaque territoire. La cohésion et la mutualisation des actions prévaudront sur les étiquettes politiques, à l'image des relations entretenues au sein des agglomérations actuelles.

Demain, nous pourrons consacrer plus de moyens



au développement d'une politique territoriale ambitieuse, de nouveaux services pourront travailler en réseau. Nos entreprises, elles, pourront bénéficier d'un bassin de vie élargi. Les conditions d'attractivité seront réunies pour la création d'un pôle économique régional. Pour les transports, ensemble nous pèserons plus pour améliorer la situation des RER et la desserte du territoire, au lieu d'agir en ordre dispersé. »

### **Quelles seront vos premières actions ?**

« Je me suis engagé envers les 24 Maires à venir rencontrer chacun pour mieux connaître la situation de leur commune, de leur territoire afin de mieux appréhender leurs projets.

Ce travail, je le ferai en m'appuyant sur les Directeurs des Services Techniques des anciennes agglomérations qui, dans cette période de transition, continueront à exister. Mes nuits seront de plus en plus courtes mais la passion de plus en plus grande. Je continuerai à servir aussi les Villabéens. Qu'ils ne s'inquiètent pas, je serai toujours aussi présent sur notre commune. »

## Les NAP : Des activités renouvelées et des services mobilisés

*Que ce soit lors des nouvelles activités périscolaires (NAP), lors des instants passés au Centre de Loisirs ou tout simplement dans les écoles ou à la cantine, nos jeunes villabéens sont accueillis pour des moments d'échange et de découverte. Le personnel municipal du service scolaire et périscolaire se mobilise chaque jour pour le bien-être de vos enfants.*

### NAP : Encore et encore !

De nouvelles activités sont toujours proposées pour le plus grand plaisir de vos enfants. Libre choix à eux ! Nous continuons à travailler à la bonne équation entre le bouquet d'activités proposé et les attentes toutes aussi variées des enfants.



Un bilan complet de cette première année est prévu avec tous les intervenants (enseignements, associations de parents d'élèves, personnel municipal) visant ensemble à la préparation de la rentrée 2016/2017. Les NAP sont un dispositif en mouvement !

### Le centre fidèle à lui-même !

Activités manuelles, sportives et sorties sont au programme aussi bien en période scolaire que pendant les vacances. L'équipe d'animation du Centre de Loisirs « les Copains d'Abord » bouillonne sans cesse de nouvelles idées.

En février, les enfants ont pu participer à un maximum d'activités

Frédéric FAURE  
Adjoint au Maire chargé des affaires  
scolaires, des cérémonies,  
du patrimoine et correspondant défense



telles que patinoire, cinéma (avec des films différents chaque semaine), visite à la Cité des Sciences, Royal Kids, l'Agora (jeux de construction) ainsi que des activités sportives et manuelles.

Les mercredis, ce sont les spectacles qui viennent à nous ! Pour exemple, nous avons pu profiter d'un atelier création de marionnettes suivi du spectacle « Rumba sur la Lune ». A nouveau cette année, les enfants, sous l'impulsion de leurs animateurs, participent à la préparation de Villabé en Fête au travers de différents ateliers.

### ATSEM et Restauration scolaire : des agents au cœur de nos écoles

Ces équipes exercent leurs fonctions avec un réel sens du service avec ce regard attentif qui ne les quitte jamais.

Leurs métiers parfois difficiles, s'exercent souvent dans l'ombre et la qualité de leur travail mérite d'être soulignée. Nous les remercions vivement pour leur rigueur. Ensemble nous travaillons sur un projet de réduction des nuisances sonores dans les restaurants scolaires, afin d'améliorer ce moment important et essentiel qu'est le repas de la pause méridienne.

### Cérémonie commémorative : devoir de Mémoire

Depuis 2014, une profonde volonté anime l'équipe municipale afin de redonner un sens aux célébrations nationales des lourdes épreuves que le XX<sup>ème</sup> siècle fit subir à notre pays.

Mobiliser la population et principalement les jeunes, les porteurs de mémoire, raviver notre mémoire locale tel est l'objectif. Nous voulons créer un pont entre l'histoire de notre pays et celle de notre commune qui paya un tribut si lourd. Ces rassemblements sont maintenant des moments forts qui rythment la vie de notre commune. Commémorer un triste événement guerrier, c'est aussi et surtout nous rassembler et renforcer ainsi la cohésion de notre communauté. C'est ainsi, que nos mémoires familiales dans ces moments deviennent collectives et fraternelles.

Nous allons, prochainement, procéder à l'inscription sur le Monument aux Morts de notre commune du nom d'un villabéen mort pour la France des suites des blessures reçues lors du conflit 1939/1945.





## Une nuit dans un lieu insolite

Comme évoqué par le jeu mystère du Guide Culturel, une yourte viendra tendre sa toile lors de Villabé en Fête.

Le mercredi 1<sup>er</sup> juin s'y tiendra un Conseil Municipal des Enfants. Le jeudi 2 juin, le film Human y sera projeté. Vous pourrez y passer la nuit, en famille ou entre amis, les soirs des 2, 3 et 4 juin. Le samedi 4 juin, à 14h15, 16h15 et 18h15, le spectacle **Gadalka, l'entresort** vous sera proposé.

Pour plus de renseignements et réserver vos places pour la projection, une nuit ou une représentation du spectacle, contactez dès maintenant le service culturel au 06 84 34 79 43



Marie GUÉANT SIDORKO  
Adjointe au Maire chargée  
des événements et de la vie  
associative



Notre dernier jour de voyage, **dimanche 5 juin, débutera par la coutumière course pédestre dans le quartier Ariane** où, chaque année, 250 participants se disputent la première marche du podium. Puis l'après-midi, nous donnons rendez-vous à tous les enfants au complexe sportif Paul Poisson pour une gigantesque kermesse gratuite qui leur permettra de s'évader, de découvrir, et de s'amuser grâce aux nombreuses animations et activités ludiques proposées par les associations mobilisées pour cet événement.

Si vous souhaitez vous associer aux préparatifs de cette aventure, n'hésitez pas à contacter le service Evénements au 01 69 11 24 76 ou par mail à [fetes@mairie-villabe.fr](mailto:fetes@mairie-villabe.fr) ou à nous rejoindre lors de notre prochaine réunion de préparation qui aura lieu le mardi 17 mai 2016 à 18h30, salle Roger Duboz.

**Rendez-vous les 3, 4 et 5 juin 2016.**

## Villabé en Fête 2016 : 3 jours de voyage sans quitter Villabé

**Après le vif succès de Villabé en fête 2015 avec « La cuisine sous toutes ses formes », nous vous proposons cette année, de voyager avec le thème « Tour du monde ».**

Depuis le mois de novembre, de nombreuses associations Villabéennes, les enfants de nos différents établissements scolaires (maternelles, primaires, collège), le Village d'Enfants et les services municipaux s'investissent lors des ateliers manuels pour confectionner déguisements, sculptures, éléments décoratifs afin de colorer nos rues et décorer les chars qui défilent dans Villabé.

En ouverture de cette traditionnelle manifestation villabéenne, **notre première escale nous rassemblera le vendredi 3 juin 2016 dès 18h, place Roland Vincent, pour l'Apéritif Citoyen.** Vous pourrez venir applaudir, soutenir les élèves de nos écoles élémentaires Ariane et Jean Jaurès. Ils travaillent, depuis la rentrée, avec leurs enseignants et Corinne Sanson, leur intervenante musicale, sur des chants et danses du monde.

Nous poursuivrons le voyage **le samedi 4 juin avec les spectacles de nos petits de maternelles** qui auront lieu dans chaque école avant de nous retrouver tous pour un grand défilé aux couleurs de nos continents. L'après-midi et le début de soirée vous réserveront de nombreuses découvertes et surprises que nous vous dévoilerons lors de l'édition du programme de Villabé en Fête 2016.

## Expo Photos !

*La Médiathèque Alain Ramey s'associe à notre voyage en proposant une exposition photo sur le thème de l'eau dans le monde.*

*Vos divers souvenirs, photos de vos excursions sont les bienvenus pour enrichir et donner à cette exposition une touche villabéenne.*

*Contactez la Médiathèque  
au 01 60 86 03 06*



## Devenir citoyen, aujourd'hui, un parcours en 3 étapes

*Le 16 mars, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a reçu la visite de Madame Dagois, Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse à la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Essonne, elle leur a présenté le parcours de citoyenneté qu'ils sont impatients de vivre dans 5 ans !*

En attendant, voici pour leurs aînés, les informations qu'elle leurs a données :

### Enseignement de défense

**Programmée dans les classes de 3<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup>, la sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU).**

Il revient à l'enseignant de conduire son cycle librement, tout au long de l'année scolaire. En outre, cet enseignement de Défense est complété, dans les cours d'ECJS (Education Civique, Juridique et Sociale) des classes de première et de terminale.

En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de la sécurité, et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.

### Recensement

**Tout Français ou Française de 16 ans, entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant, doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa Mairie (ou du Consulat s'il habite à l'étranger). La Mairie (ou le Consulat), lui remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle est obligatoire et elle lui sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).**

Les données issues du recensement faciliteront son inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Delphine BONIFAS  
Adjoint au Maire chargée  
de la communication,  
politique culturelle et CME



### Journée défense et citoyenneté

**Troisième étape du « parcours de citoyenneté », la JDC est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.** Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister, sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que sa liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense Nationale.

Ce sont là des opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront, s'ils le souhaitent, obtenir lors

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)





de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

**45 jours avant la date proposée pour sa JDC, le jeune reçoit l'ordre de convocation sur lequel figurent des renseignements pratiques et le détail de la journée.**

La date portée sur l'ordre de convocation, si elle ne convient pas, peut être modifiée. Un délai de **15 jours** est accordé pour contacter l'organisme du Service National et il sera alors proposé deux autres dates. Le jour de la JDC, **il faut obligatoirement présenter une pièce officielle d'identité avec photographie (CNI, passeport).**

Le programme de la journée comprend :

- un petit-déjeuner d'accueil,
- des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense,
- des tests de connaissance de la langue française

établis par l'éducation nationale,

- un déjeuner à la mi-journée.
- une initiation aux gestes de premiers secours dans une majorité de sites,
- éventuellement une visite des installations militaires.

**En fin de journée, un certificat est remis à chaque participant.**



Si le jeune ne se présentait pas le jour de la JDC, aucun certificat de participation ne lui serait délivré. **Ce certificat est pourtant obligatoire pour passer des examens et concours** soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, brevet...), cette situation doit alors être impérativement régularisée avant l'âge de 25 ans.

## Le Service Civique : mes premiers pas en adulte

Le Président de la République a précisé en début d'année les contours du Service Civique qu'il souhaite proposer d'ici 2018 et généraliser en France au-delà de 2020. « *Le budget consacré à ce chantier passera de 300 millions d'euros aujourd'hui à un peu plus d'un milliard en 2018* », a annoncé le chef de l'Etat à l'occasion de ses vœux à la jeunesse et aux forces de l'engagement.



### Service Civique

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. En accomplissant une mission de Service Civique, le jeune s'ouvre à la possibilité de **recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social**. Les missions sont indemnisées par l'État à hauteur de 573 € par mois. C'est également une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toute mission de Service Civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition d'un projet d'avenir.

Le Service Civique prend en compte les besoins et les

attentes de chaque volontaire et constitue une étape importante de son engagement dans la société. La Charte des Valeurs du Service Civique a été rédigée à l'issue d'un atelier de travail d'un groupe d'une **trentaine de jeunes volontaires en Service Civique en février 2011**. Afin d'obtenir une large adhésion autour de ces valeurs, cette charte a été soumise en juin 2011, via une vaste consultation en ligne, à l'ensemble des volontaires en Service Civique.

Le Service Civique peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (Mairies, Départements ou Régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées...), sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24h par semaine. Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel. Les missions du service civique peuvent être effectuées dans 9 grands domaines :

- culture et loisirs,
- développement international et action humanitaire,
- éducation pour tous,
- environnement,
- intervention d'urgence en cas de crise,
- mémoire et citoyenneté,
- santé,
- solidarité,
- sport.

Tous les renseignements, détails, propositions de missions et plus encore sur :

[www.service-civique.gouv.fr/](http://www.service-civique.gouv.fr/)

## Bilan : les vacances de février au Service Jeunesse

Patrick HASSAÏM  
Adjoint au Maire chargé  
de la jeunesse et des sports



*Les vacances finies, nos jeunes villabéens reprennent les cours avec la tête pleine de bons moments passés à la MDK. 2 semaines ayant pour thème l'univers de la télévision.*

**Au programme de ces vacances :** Du sport avec la ligue des champions (foot en salle) ; de l'aventure à Block'Out et à Koezio ; de la cuisine avec le Meilleur Pâtissier, un Goûter Presque Parfait et Top Chef ; de la joie et de la bonne humeur pendant une belle et grande journée à Disneyland partagée avec 31 jeunes ; une enquête criminelle à résoudre à Hint Hunt ; du style avec les écharpes confectionnées à Reines du Shopping et le défilé de Génération Mannequin ; une raclette géante dans Bienvenue Chez Nous, suivie du grand jeu Une Famille en Carton.

**Enfin, 3 grosses soirées pour pimenter les vacances :** Une soirée Mars Attacks réunissant 23 jeunes autour d'un tacos éliminé ensuite au Laser Quest ; quelques jeunes VIP ont été conviés à la soirée Danse Avec Les Stars ou ont passé une soirée de folie avec Vendredi Tout Est Permis.



Une fois de plus, toute l'équipe de la MDK est heureuse d'avoir pu partager ces deux semaines de vacances avec vos enfants. Les animateurs donnent le meilleur d'eux-mêmes pour faire passer d'excellents moments à tous nos jeunes. Dans l'espoir de voir encore plus de monde aux prochaines vacances, ils continuent de travailler sur un programme en s'efforçant de tenir compte des envies et préférences de chacun. **A bientôt pour de bons moments à partager !**

## Séjour ski à La Toussuire

Une fois de plus, les jeunes villabéens ont profité d'une semaine à la montagne. Accompagnés par une partie de l'équipe du Service Jeunesse, ils ont participé à un **séjour ski alpin à La Toussuire sur le grand domaine des Sybelles, du samedi 27 février au samedi 5 mars.**

Tous les jours, débutants et experts de la glisse ont pu profiter des nombreuses pistes. Certains ont perfectionné leurs plus beaux slaloms grâce aux cours ESF, d'autres étaient accompagnés d'animateurs. Tout au long du séjour, nos champions ont été volontaires et ont pu évoluer dans différents groupes de niveaux. La neige était au rendez-vous mais le soleil capricieux. Le brouillard et les chutes de neige n'ont pas empêché la persévérance de tous, et chacun a su se dépasser pour ne manquer aucun moment sur ses skis. **Vacanciers et riverains ont apprécié la bonne humeur de notre groupe grâce aux divers grands jeux organisés dans la station.** Au sein du Dahu, notre chalet, nous avons partagé des moments chaleureux de convivialité, de rigolade, d'échanges et de sympathie autour de grands repas, discussions et débats. **Des belles courses de luge à la construction d'un igloo, tous ont apporté leur touche au bon déroulement du séjour.** Les jeunes ont aussi participé à une soirée dansante dans la discothèque du chalet ainsi qu'à une soirée bowling en ville. Tous ont connu de belles et nombreuses sensations à travers toutes les activités.

Ce séjour a permis aux jeunes de connaître et d'appliquer les règles de vie en collectivité. Aussi de connaître, pour beaucoup et pour la première fois, le ski et le milieu montagnard. **Tous sont rentrés, de nombreux souvenirs pleins la tête et rêvent déjà de repartir dévaler les pistes.**

## Permis Citoyen

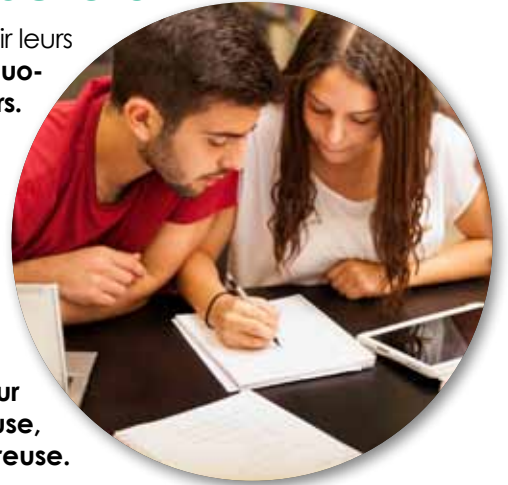
**Bonne nouvelle pour nos futurs conducteurs, le permis citoyen est reconduit pour l'année 2016.** Le permis citoyen est un symbole de l'engagement entre les jeunes et leur ville qui leur permettra de financer le passage de leur permis à hauteur de 200 €. En contrepartie, les jeunes s'investissent dans un service municipal pour une durée de 20h. Vous avez jusqu'au 30 avril 2016 pour retirer et rendre votre dossier de candidature dûment rempli au Service Jeunesse de Villabé. **Pour plus d'informations, contactez le Service Jeunesse au 01 64 97 53 31 ou au 06 08 42 62 26.**



## Aide aux devoirs

Afin d'accompagner les jeunes dans leur scolarité, d'approfondir leurs leçons ou de pallier quelques difficultés, **le Service Jeunesse propose quotidiennement un temps d'aide aux devoirs.**

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 16h l'aide aux devoirs permet aux jeunes de revoir leurs leçons, de faire leurs exercices, de bien organiser leur travail hebdomadaire, de favoriser leur concentration et devenir autonome. Pour certains c'est maintenant un réflexe de venir au Service Jeunesse après les cours et s'installer à une table pour faire leurs devoirs avant de s'amuser.



**N'hésitez pas, vous aussi, à passer les portes de l'Espace Jeunes pour venir faire vos devoirs dans une ambiance studieuse, conviviale et chaleureuse.**

## Fête du Sport 2016 : 25 et 26 juin La Vélostar revient à Villabé



**Pour la 1<sup>ère</sup> fois, la Fête du Sport aura lieu le dernier week-end de juin ( 25 et 26 ).** Elle permettra à tous de clôturer la saison sportive en apothéose. Nous comptons sur tous les villabéens pour participer à la fête.

Au programme structures gonflables, jeux sportifs, tournoi de PlayStation, démonstrations de certaines associations, concours de pêche, marche, randonnée cyclo et encore bien d'autres activités !

Après le départ dans l'allée royale du Château de Chamarande en 2012, du parc des Célestins de Marcoussis en 2013 et 2014 et du stade Robert Bobin à Evry-Bondoufle en 2011 et 2015, **le TCM91 associé au Cyclo Club de Villabé vous propose un départ à l'Espace culturel La Villa pour cette 8<sup>ème</sup> édition de LA VELOSTAR 91**, comme lors des premières éditions de 2009 et 2010 !!

Près de 600 coureurs prendront part à la plus grande cyclosporive de l'Essonne dont le départ s'effectuera dans la rue des 44 arpens.



## Villaboule, champions !



**Le Samedi 20 février à Vert le Grand, Villaboule a remporté la Coupe de l'Essonne Promotion** contre D'Huisson Longueville.

L'équipe était composé de : Léa BOUCHU, Véronique FONTAINE, Jean-Marie FONTAINE, André DE SOUSA, Laurent DELBECQ (coach), Claude LINE, Jérôme PAQUIGNON et Michel GAUVIN ( capitaine )

**Un grand Bravo aux boulistes !!**

## Euro2016 : allez les Bleus !



**Du 10 juin au 10 juillet 2016**, la France sera le théâtre du football européen en accueillant l'Euro 2016.

Pour les villabéens passionnés de ballon rond, **la municipalité de Villabé retransmettra les matchs de l'équipe de France, les plus belles affiches et la finale de la compétition.**

## 2<sup>ème</sup> édition de la Foulée des Brettes : dimanche 18 septembre 2016

Franck PIED  
Conseiller Municipal délégué  
aux affaires sportives



*L'association Villabé Courir pour le Plaisir lance la seconde édition de la Foulée des Brettes, qui aura lieu le dimanche 18 septembre 2016 à Villabé.*

Le bilan de la 1<sup>ère</sup> édition étant plus que prometteur, il était assuré que l'association Villabé Courir pour le Plaisir ferait de cet événement unique sur la commune de Villabé, un rendez-vous annuel pour tous les amoureux de sport en plein air !

**Pour rappel, l'an passé, ce sont 312 coureurs qui se sont donnés rendez-vous pour parcourir les 5 et 10 km et par la même occasion, participer à la contribution pour l'Association ELA, à laquelle un chèque de 1000 € a été reversé.**



Les 70 bénévoles qui ont œuvré pour le succès de cette 1<sup>ère</sup> édition, ont été à la hauteur de leur challenge associatif. Leur engagement a permis de matérialiser un projet commun : réaliser une course ayant pour buts le partage et l'échange d'expériences sportives, la découverte de nouveaux horizons et la naissance de nouvelles passions.

### Challenge & Partage

Cette année, La Foulée des Brettes renouvelle son soutien à l'association ELA. L'association Villabé Courir pour le Plaisir et la Commune de Villabé s'engagent à sensibiliser



ser l'ensemble des citoyens autour de la lutte contre les leucodystrophies.\*

Villabé Courir pour le Plaisir s'est fixé pour objectif de reverser un montant supérieur à celui de l'an passé. Les bénévoles comptent sur la notoriété grandissante de la course et leurs actions de communication pour fédérer un maximum de participants autour de cette 2<sup>ème</sup> édition.

*\*maladies génétiques rares qui affectent la myéline des nerfs, provoquant de graves lésions sur toutes les fonctions vitales de l'organisme et pouvant se déclarer à la naissance comme à l'âge adulte.*

### Le programme des festivités

**Deux parcours sont proposés aux participants, l'un de 5 km et l'autre de 11,5 km.** Le parcours de 5 km est ouvert à toutes les catégories : minimes (14 et 15 ans), cadets (16 et 17 ans), juniors (18 et 19 ans), séniors et vétérans (20 ans et plus). En revanche, le nouveau parcours de 11,5 km, dont 60 % se pratiquera sur des sentiers et des chemins en pleine nature, est, lui, destiné aux catégories cadets, juniors, seniors et vétérans.







Nos bénévoles de la 1<sup>ère</sup> édition 2015

Le départ et l'arrivée se feront sur le Village Partenaires, créé pour l'occasion sur le stade municipal où seront regroupés les stands de tous les partenaires de l'événement (Carrefour, Décathlon, Flunch, DES Énergies, DM&A, Lisses Académie Sport...) ainsi qu'un espace bien-être (Kinésithérapie/Ostéopathie).

Dès 8h, les participants auront accès au village sportif et pourront venir s'inscrire ou retirer leurs dossards. Les courses (5 et 11,5 km) débuteront à 10h00 mais avant, l'association de Zumba de Villabé assurera l'échauffement des participants.

La remise des récompenses aura lieu à 11h45 et sera suivie d'une « Pasta Party » pour les coureurs et bénévoles. Les inscriptions (payantes) à la « Pasta Party » se feront en même temps que les inscriptions à la course, sur flyers ou via les sites Internet d'inscription.

Fête sportive par excellence, cette 2<sup>ème</sup> édition sera rythmée par les percussions du groupe 100 % féminin « Drumbata » qui entrainera les participants au rythme exaltant d'une batucada, subtilement métissée de funk, de merengue, de percussions brésiliennes... de quoi vous faire courir un marathon !!

**L'association Villabéenne, recherche encore des partenaires (partenaire matériel, partenaire médiatique, partenaire village) pour soutenir et animer l'événement. Plusieurs formules de partenariat sont possibles ; institutionnel, financier, associatif et sportif.**

**Vous ne courez pas ?** Vous pouvez quand même participer à cette aventure en devenant bénévole sur le parcours.

**La Foulée des Brettes c'est un challenge pour certains mais c'est aussi et surtout une grande fête sportive. Pour participer aux prochaines réunions d'organisations ou pour tout renseignement (inscription, bénévole & partenariat), vous pouvez contacter l'association par mail sur [villabe.run.for.fun@gmail.com](mailto:villabe.run.for.fun@gmail.com), sur le site [www.fouleedesbrettes.fr](http://www.fouleedesbrettes.fr) ou le Facebook Foulée des Brettes.**



Franck Pied : Tél : 06 75 64 98 51  
Mail : [villabe.run.for.fun@gmail.com](mailto:villabe.run.for.fun@gmail.com)

Mélanie Lecardonnel : Tél : 01 30 70 68 89  
Mail : [melanielecardonnel@agencedma.fr](mailto:melanielecardonnel@agencedma.fr)



# Programme Phyt'Essonne : pour un environnement plus sain

Robert NIETO  
Adjoint au Maire chargé  
des travaux, de l'urbanisme et  
du développement durable



Depuis fin 2012, la commune de Villabé est engagée dans le programme Phyt'Essonne qui vise une réduction et une sécurisation de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics. Ce programme de gestion durable des espaces publics piloté par le SIARCE et animé par la FREDON Ile-de-France, a déjà permis à Villabé de bénéficier d'un audit de ses pratiques ainsi que de 2 sessions de formation pour les agents municipaux des services espaces verts et voirie.

politique dans la préservation de l'environnement et notamment de la qualité de l'eau. En effet, cet engagement a permis la mise en place du programme d'action Phyt'Essonne au sein de la commune, ayant pour but la préservation de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines via la sécurisation et la réduction d'utilisation des pesticides.

Cet objectif s'inscrit dans le temps et vise l'ensemble des acteurs du territoire communal, comprenant aussi bien le personnel municipal, que les acteurs privés ou encore les administrés.

## Zéro phyto

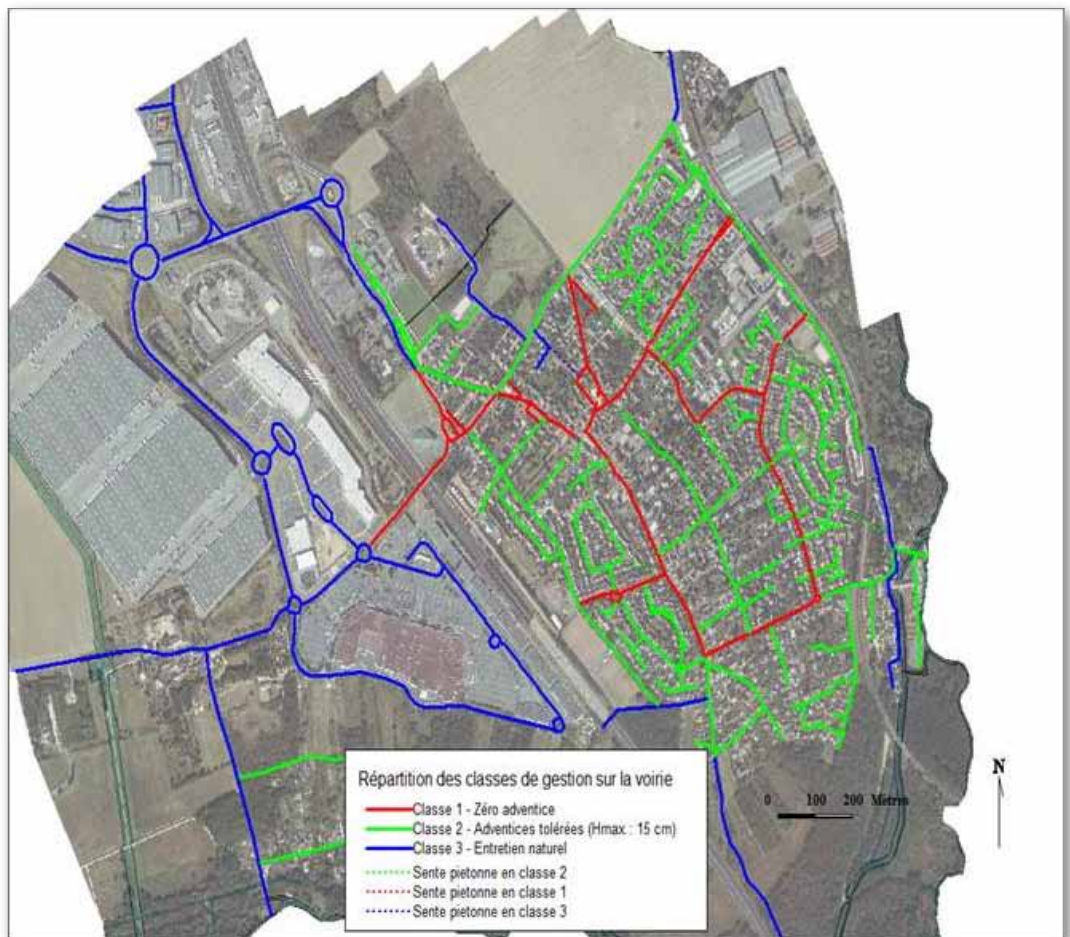
La signature de la Charte Phyt'Essonne par Villabé, a traduit sa volonté et son engagement

Ce plan de gestion s'inscrit donc dans la **continuité des actions entreprises** en vue de lutter contre les pollutions diffuses et ponctuelles de la ressource en eau.

Classe 1 :  
Espaces à  
contraintes  
esthétiques fortes

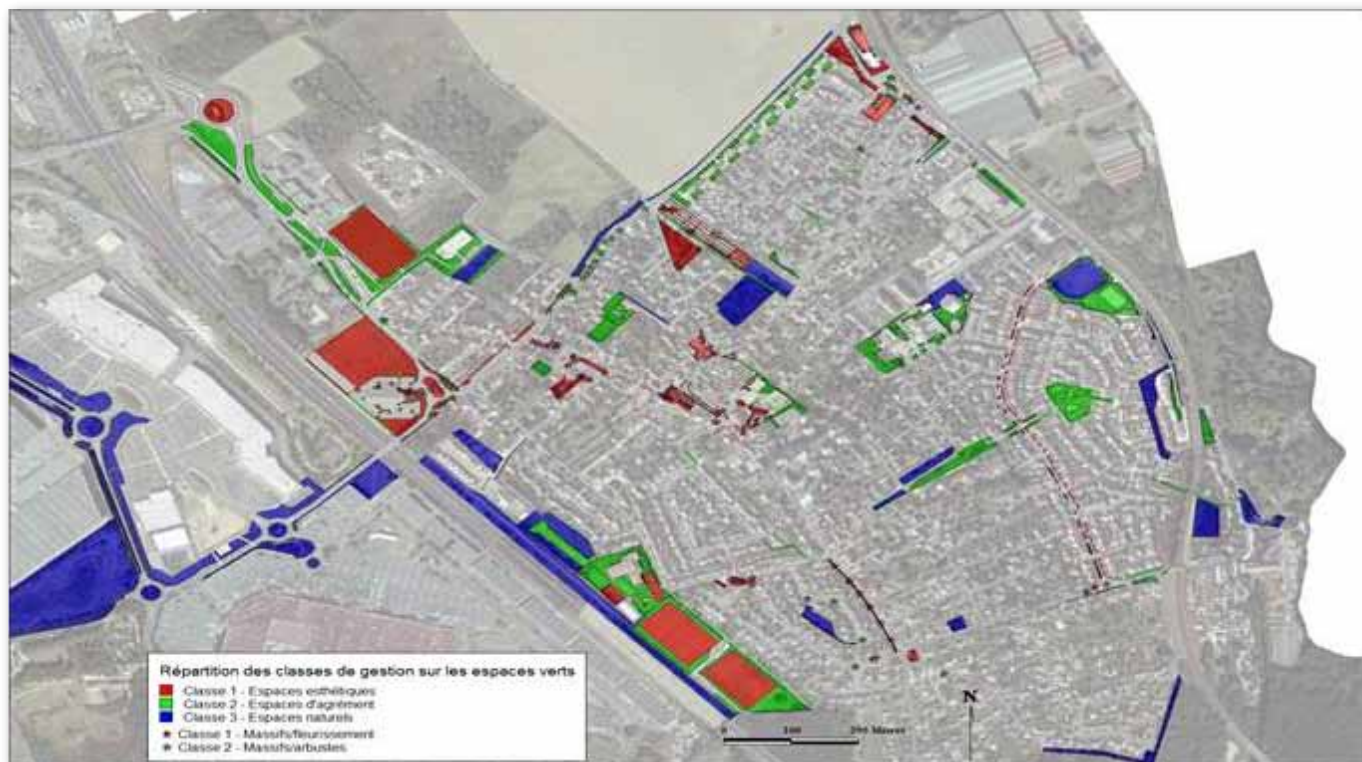
Classe 2 :  
Espaces  
d'agrément

Classe 3 :  
Espaces à  
dominante  
naturelle



	Total classe 1	Total classe 2	Total classe 3	Total
Espaces vert surfaciques	52 600 m <sup>2</sup>	47 400 m <sup>2</sup>	114 000 m <sup>2</sup>	214 000 m <sup>2</sup>
Linéaire réel de voirie	9000 m	28 000 m	18 000 m <sup>2</sup>	55 000 m
Haie linéaires	1030 m	1910 m	410 m	3350 m
Massifs	77	28	0	105





Il s'agit d'un outil de travail qui vise à instaurer pour la commune et de manière durable, des pratiques d'entretien limitant au maximum l'utilisation de pesticides chimiques et visant à atteindre l'objectif « zéro phyto » au profit de techniques alternatives respectueuses de l'environnement.

Ce plan de gestion est basé sur les données fournies par la ville, acquises lors de l'audit, ou d'échanges avec les interlocuteurs des services municipaux concernés. Il est réalisé par un organisme indépendant (Fredon Ile-de-France) et formalise une méthodologie de travail pour la gestion des espaces publics. Il contient des recommandations d'acquisition et d'utilisation de solutions alternatives aux pesticides, pouvant impliquer des modifications dans les travaux accomplis par le personnel municipal, mais aussi sur le paysage urbain.

Aussi, sa mise en œuvre et l'atteinte des objectifs sont conditionnées par l'utilisation de différents leviers d'action, dont notamment la mise en place d'une communication à l'attention des populations et l'implication des acteurs privés, la recherche de financements permettant l'acquisition de matériel d'entretien, la formation du personnel à l'utilisation des nouveaux matériels.



Le présent plan de gestion des espaces publics de la ville de Villabé est construit sur l'application d'une gestion différenciée des espaces publics.

## De nouveaux objectifs pour la gestion de nos espaces publics

La gestion différenciée est un principe de gestion et d'entretien qui s'inscrit dans une logique durable, satisfaisant des besoins et contraintes sur les plans économiques, sociaux et environnementaux. Il répond à la problématique d'entretien des espaces public avec une approche différente des méthodes d'entretien plus conventionnelles, avec l'intégration d'objectifs précis et spécifiques aux espaces publics.

Sur un secteur, afin d'avoir une gestion plus fine des espaces, plusieurs classes de gestion peuvent être regroupées. La définition de ces classes de gestion, réalisée en concertation avec les élus et responsables de la commune.

La consommation de produits phytosanitaires tendra à être réduite jusqu'au « zéro phyto » et son impact minimisé.

### Concernant le paysage urbain, deux paramètres pourront avoir un impact : la différenciation des massifs et celle des pelouses.

Les pelouses ne seront plus toutes tondues de façon uniforme, créant ainsi de nouveaux paysages en ville, suggérant une plus grande place faite à la nature. Les palettes végétales continueront à se diversifier en ville avec un maximum de massifs à intégrer en classe 2, composés plus majoritairement de vivaces : bulbes, graminées et arbustes. Ces massifs devant nécessiter peu ou pas d'arrosage et ne devant plus être refaits deux fois l'année, un gain de temps de travail sur la plantation, mais aussi sur l'entretien est donc à attendre. La différenciation des massifs et des pelouses est donc en adéquation avec un développement durable visant à consommer moins d'énergie tout en favorisant la biodiversité.

## Alertes SMS

La période de test du système d'alerte par SMS de la commune de Villabé a débuté lundi 7 mars 2016, pour une période de 6 mois, jusqu'au 5 septembre 2016.

Au cours de cette période, les Villabéens qui se sont inscrits via le site internet de la commune, recevront des messages d'alerte les informant des évènements suivants :

- travaux de voirie en urgence
- coupures d'eau, de gaz ou électricité
- problèmes de transport en commun (bus, RER)
- problèmes de circulation routière
- phénomènes météo
- ou tout autre événement exceptionnel.

Les messages pourront provenir des services Techniques, Sécurité, Communication ou Culture de la ville.

A l'issue de cette période de test, un questionnaire sera adressé à chaque personne inscrite aux alertes pour dresser le bilan du test sur la pertinence des messages, leur fréquence, le type de messages qu'ils auraient souhaité, l'intérêt du système, leurs commentaires.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions sur [service.informatique@mairie-villabe.fr](mailto:service.informatique@mairie-villabe.fr)



## Le logement : une question qui vous touche, vous préoccupe ?

Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) a 4 logements à Villabé. Ils sont destinés à des personnes démunies et sans domicile décent. Depuis leur création, de nombreux locataires ont été accueillis un temps donné, celui pour eux d'accéder à un logement de droit commun. Le principe de notre association (qui fait ses preuves chaque jour !) : un accompagnement par un travailleur social et une présence de bénévoles, sur la commune, auprès des locataires et pour l'association. **Nous avons besoin de vous !**

### Etre bénévole à SNL ça peut être :

- Rencontrer, partager
- Etre référent local de l'association
- Accueillir les familles et leur assurer voisinage et présence
- Echanger des services, accompagner dans certaines démarches
  - Impulser et co-organiser des sorties et festivités
  - Communiquer sur les questions liées au mal-logement
    - Rechercher des financements
    - Rechercher d'autres logements
    - etc...

Devenez  
bénévole près de  
chez vous...

Rejoignez notre association  
**SOLIDARITÉS NOUVELLES  
POUR LE LOGEMENT**

Plus d'informations sur  
[www.snl-union.org](http://www.snl-union.org), Essonne

Ou écrivez à :  
[sandra.leroy@snl-essonne.org](mailto:sandra.leroy@snl-essonne.org)



## Médiathèque Alain RAMEY : un moment pour tous

La médiathèque Alain Ramey vous propose :

- **Heure des bébés, les mercredis 4 mai et 1<sup>er</sup> juin à 10h45** : Lecture de comptines, jeux de doigts, chansons, histoires racontées et mimées, pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans.

- **Temps des maternelles, les samedis 21 mai et 11 juin à 10h30** : Lectures d'albums, chansons et petits contes pour les enfants de 3 à 6 ans.

- **Rencontres Lectures, les jeudis 12 mai et 16 juin à 17h30** : Autour d'un café, on partage, on discute, on échange ses découvertes littéraires, BD, cinéma...

- **Game party, samedi 21 mai, à partir de 14h** : Seul ou entre amis venez jouer avec la console Wii U qui est à votre disposition.

+ de renseignements en joignant la médiathèque au 01 60 86 03 06

## Corbeil-Essonnes, Villabé, Lisses : Le Cirque de l'Essonne à cœur

Le Cirque de l'Essonne, espace naturel périurbain de 134 ha est issu du méandre fossilisé de la rivière Essonne à sa confluence avec la Seine. Ses richesses faunistiques et floristiques sont menacées par l'urbanisation.

Le 21 mai 2016 sera l'occasion de profiter du site à travers de nombreuses animations : ateliers du sol, jeux en bois, promenades à dos de poneys pour les plus jeunes, découverte de la faune et de la flore, monde des abeilles, tri des déchets ménagers, valorisation et création d'objets pour leur donner une seconde vie...



Organisé en collaboration avec le Conseil Départemental, par 10 associations locales réunies au sein du collectif « Le Cirque de l'Essonne à cœur » : l'Association Intercommunale pour la Protection et la Valorisation du Cirque de l'Essonne (AICE), AMAP Robinson fait son panier, Corbeil-Essonnes Environnement, Les Riverains de Robinson, Villabé fait son Cirque, La Fabrique à neuf, La Longue Marche, le Sarmet Villabéen, Mémoires Vives, et des apiculteurs, les communes de Corbeil-Essonnes, Lisses et Villabé et le SIREDOM.

Le 21 mai 2016, de 10h à 17h, chemin des Bouts Cornus, face au cimetière de Villabé  
Repas tiré du sac. + d'infos : 06 69 70 14 18 / 06 60 48 57 77



## Manifestations culturelles et autres

### DON DU SANG

**26 avril 2016, de 16h à 20h**  
Espace culturel La Villa

### VELOSTAR

**1<sup>er</sup> mai 2016, Espace culturel La Villa**  
+ d'infos sur : [velostar91.blogspot.fr](http://velostar91.blogspot.fr)

### VIDE GRENIER DE PRINTEMPS

**22 mai 2016, de 6h à 18h**  
Dans les rues de la commune  
TARIF VILLABÉEN : 10€/emplacement  
TARIF EXTÉRIEUR : 20€/emplacement  
Inscription en Mairie jusqu'au 13 mai 2016  
auprès du service Événement  
+ d'infos au 01 69 11 24 76

### TREMPIN JEUNES TALENTS

**28 mai 2016, 20h30**  
Espace culturel La Villa  
Tarif : 3€ (entrée + boisson sans alcool)  
Inscription et infos au 01 69 11 19 71  
ou 06 84 34 79 43

### VILLABÉ EN FÊTE

**Du 3 au 5 juin 2016**

**3 juin** : RDV à 18h, place Roland Vincent  
pour l'ouverture de Villabé en Fête 2016  
avec prestations musicales des écoles élémentaires  
Ariane et Jean Jaurès pour l'apéritif Citoyen.

**4 juin** : de 10h à 19h, carnaval, spectacle,  
démonstration, exposition dessin  
et initiation vous attendent

**5 juin** : de 10h à 18h, course pédestre dans le quartier  
Ariane et Fête des enfants au  
Complexe sportif Paul Poisson  
+ d'infos au 01 69 11 24 76

### FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEU DE LA SAINT JEAN

**18 juin 2016, à partir de 20h**  
Place Roland Vincent  
Restauration sur place possible

### FÊTE DE LA MUSIQUE « VENEZ JOUER LIBREMENT »

**21 juin 2016, de 17h à 20h**  
Place Roland Vincent  
Renseignement et inscription auprès  
du service Événement au 01 69 11 24 76

### CONCERT PAR LE CONSERVATOIRE YVES HENRY

**21 juin 2016, à 20h**  
Espace culturel La Villa  
Entrée libre

### FÊTE DU SPORT

**Du 24 au 26 juin 2016, de 16h à 20h**  
Espace culturel La Villa

### DON DU SANG

**29 juin 2016, de 16h à 20h**  
Espace culturel La Villa

### SORTIE SOLIDAIRE À HONFLEUR

**7 juillet 2016, départ à 7h, Espace culturel La Villa**  
Tarif : 1€/personne (réservé aux villabéens)  
Inscription obligatoire au CCAS avant le 15 mai 2016  
Renseignements au 01 69 11 19 73

### BAL ET FEU D'ARTIFICES

**13 juillet 2016, à partir de 20h**  
Place Roland Vincent  
Bal animé par le groupe Gouach  
Restauration sur place possible

## Groupe politique : Agir pour Villabé



Le budget primitif 2016 a été adopté sereinement le 25 mars 2016. Le contexte budgétaire est certes contraint en raison du désengagement continu de l'Etat (baisse des aides de 600 000 € sur trois ans). Mais les orientations politiques de l'équipe majoritaire restent intangibles : stabiliser la pression fiscale sur les ménages en n'augmentant pas les taux d'imposition communaux, maintenir les services offerts aux villabéens et un soutien indéfectible au tissu associatif en renouvelant le montant des subventions. Nous allons ainsi continuer à investir afin de créer de nouveaux terrains pour le plaisir de nos sportifs (terrain de football synthétique et deux cours de tennis couverts).

L'amélioration de notre cadre de vie passe par un investissement conséquent de 1,6 M€ or il est réalisé sans aucun recours à l'emprunt (nous utilisons notre capacité d'épargne & des subventions extérieures). Soulignons que cet investissement est sans aucune mesure avec la dépense somptuaire de 7 M€ engagée lors de la création de la Villa par l'ancienne majorité socialiste qui avait largement contribué au surendettement de Villabé. Cette opposition, après les démissions successives de plusieurs conseillers municipaux, connaît désormais une scission et la création d'un nouveau groupe politique « Villabé Citoyen » qui représenterait les « forces de gauche de progrès » en réaction sans doute à l'inertie du groupe précédant dont ils sont issus.

Cette démarche préfigure certainement un désengagement ou encore l'émergence d'une frange socialiste frondeuse hostile à toute réforme constructive des institutions de notre pays. Nous tenons enfin à féliciter chaleureusement Karl DIRAT, notre maire, pour son élection en tant que vice-président en charge des travaux, de la voirie, & des espaces publics de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud. Nous sommes persuadés qu'il saura défendre les intérêts non seulement des villabéens mais aussi de l'ensemble des 337 000 habitants de ce nouveau territoire.



## Groupe politique : Pour Villabé



Mr le Maire, vous aviez annoncé aux Villabéens que vous héritiez d'une commune au bilan financier catastrophique, or nous lisons dans le document préparatoire à l'élaboration du budget primitif pour l'année 2016, que la situation financière communale est globalement saine, que la structure de la dette est également saine avec des emprunts non « toxiques ».

Qui peut croire que vous avez rétabli cette situation grâce à votre gestion rigoureuse d'une année de mandat. Rappelons qu'en 2014 vous avez travaillé avec le budget établi par l'équipe précédente. Vous aviez d'ailleurs les mêmes propos vis-à-vis de la communauté d'agglomération Evry Centre Essonne. Force est de constater que la CAECE a une bien meilleure capacité de désendettement que les agglomérations voisines et avec lesquelles nous sommes devenus partenaires à part entière au 1er janvier 2016.

Vous dites : « L'environnement budgétaire reste fortement contraint ». Malgré toutes les contraintes budgétaires que vous dénoncez dont la baisse des dotations de l'état, vous avez lancé un programme ambitieux d'investissements comme la construction de 2 terrains de tennis, l'aménagement du terrain de foot synthétique, la maison des associations en cours, l'aménagement de l'espace libéré par la démolition de la maison « Manka », etc...

Dans une période où les subventions sont rares, n'est-ce pas surestimer votre capacité d'action ? Ne faut-il pas mieux impulser votre action vers un bon service public pour les Villabéens ! Pour nous, c'est là, la principale priorité !

## Groupe politique : Villabé choisit le Bon Sens



**Notre point de vue : maîtriser les dépenses communales pour ne pas augmenter les taux de fiscalité**

Les collectivités doivent décider de la répercussion de la baisse des dotations, auxquelles s'ajoutent des dépenses supplémentaires relevant des dispositions prises par l'état (réforme des rythmes scolaires, revalorisation de la rémunération réglementaire des agents, hausse des cotisations sociales...). Dans une logique d'efficacité et de responsabilité, « Villabé choisit le Bon Sens – sans étiquette politique » propose d'agir sur le budget en faisant des économies et en maîtrisant les dépenses pour ne pas augmenter les taux de fiscalité.

**1. Diminuer les charges à caractère général :** Des marges de manoeuvre doivent être trouvées dans le train de vie de la commune qui doit se centrer en priorité sur ses missions de services publics.

**2. Alléger les charges de personnel :** Un arbitrage doit être élaboré entre réalisations en interne et externalisation.

**3. Réduire les dépenses d'investissements :** Des choix drastiques, certes difficiles mais indispensables doivent être effectués, pour anticiper au mieux et pour assurer l'équilibre budgétaire futur.

A l'aube de la naissance du Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart, il appartient de faire des choix courageux et porteurs d'avenir, pour que Villabé conjugue qualité de vie et modernité, tout en demeurant connectée à ses racines afin d'être maîtresse de son destin dans une période de fortes turbulences institutionnelles et financières et dans un contexte économique qui ne laisse présager ni un accroissement des recettes, ni une diminution des dépenses sociales.

« Villabé choisit le Bon Sens » est à votre écoute.

Conseillers municipaux : Isabelle WIRTH-Patrice DUBOZ

Nos permanences de 10h30 à 12h - Les 02 avril, 21 mai 2016

Bureau 1<sup>er</sup> étage – entrée escalier côté école primaire Jean-Jaurès

Nous rencontrer sur RDV : lebonsenspourvillabe@yahoo.fr - Site : www.le-bon-sens-pour-villabé.fr

## Groupe politique : Villabé Citoyen

Elus d'opposition, nous avons décidé de former un nouveau groupe au sein du Conseil Municipal.

Baptisé « **Villabé Citoyen** », il est issu d'une volonté de porter un nouveau projet, porteur de nos valeurs humanistes de progrès, en faveur des hommes et des femmes de notre commune.

Balayons les arguments vides de sens que certains brandiront : « c'est la scission », « vous changez de nom, à quoi bon ? ». Stupide et indigne. La vérité est bien plus simple : Nous voulons agir différemment, librement.

Ce renouveau, c'est celui des idées de gauche dans notre village, en prise avec la réalité quotidienne des Villabéens.

Ce renouveau, c'est celui d'une opposition intransigeante face à une municipalité incohérente. Un exemple ? La double peine infligée aux Villabéens les plus modestes avec l'intégration de l'APL dans le calcul des prestations municipales.

Ce renouveau, c'est celui de l'action citoyenne repensée.

Rejoignez-nous afin de bâtir ensemble un projet municipal – ENFIN – digne de Villabé.



- St Germain-les-Corbell
- St Pierre-du-Perray
- Villabé
- Saintry-sur-Seine

22 voitures  
7j/7 • toutes distances

**TAXIS**  
RADIO CORBEIL

**Tél : 01 60 88 14 14**

Break, prévenir à la commande  
Tél. borne-Gare : 01 64 96 26 00



AGENCE DE COMMUNICATION • 91100 VILLABÉ

**ALONEGRAPHIC**

Mobile 06 99 420 440  
www.alonegraphic.fr

Alonegraphic en Essonne

LOGOS • CARTES DE VISITE • FLYERS • DÉPLIANTS  
PLAQUETTES COMMERCIALES • ENSEIGNES • VÉHICULES  
PANNEAUX DE CHANTIER • SITES INTERNET...

**ARNAUD MARIN**  
*Maison fondée en 1877*

LA VOLONTÉ DE RESPECTER VOS SOUHAITS...  
*... en toute sérénité*

PROCHE DE VOUS

CONTRAT OBSÈQUES  
POMPES FUNÈBRES  
FUNÉRAIRIUM  
CRÉMATION  
MARBRERIE  
7J/7 - 24H/24

MENNECY - 01.64.57.23.00  
CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19  
RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33  
JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50

www.pf-amarin.com

POMPES À CHALEUR

expert confort HABITAT  
DAIKIN

CLIMATISATION

PLANCHERS CHAUFFANTS

RECONNU GRENELLE ENVIRONNEMENT

PLOMBERIE & SANITAIRE

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

**D.E.S. ENERGIES**

contact@desenergies.fr  
www.desenergies.fr

4bis av. du 8 mai 1945  
91100 VILLABÉ

Tél. : 01 64 97 06 77

**Vous souhaitez voir votre publicité dans ce magazine Villab'Écho ?**

Votre contact habilité par la mairie :

**Philippe Lachkar / Mobile : 06 11 68 82 52**

Tél. : 01 60 79 39 29 • Mail : sp.91@orange.fr





Fenêtres · Volets · Portes · Stores · Portails  
Portes de garage · Clôtures · Automatismes...

FERMETURES  
**LE NOC**



**FERMETURES LE NOC**  
28 rue Tamponnet - 91210 Draveil  
Tél: 01 69 38 41 87 · Port: 06 24 92 22 82  
[fermetures.lenoc@gmail.com](mailto:fermetures.lenoc@gmail.com)



**15 ANS D'EXPERIENCE**  
et une équipe de passionnés,  
spécialistes du sur-mesure

*Votre contact  
sur Villabé*  
**Aurélié RELLAND**  
06 95 15 95 42



COMPTOIR  
IMMOBILIER  
de France

Estelle PELLETIER  
**06 22 92 06 57**

Mail : [e.pelletier@cif-immo.com](mailto:e.pelletier@cif-immo.com)  
[www.estelle.pelletier.cif-immo.com](http://www.estelle.pelletier.cif-immo.com)



*Votre professionnelle de l'immobilier à Villabé*

**ACHAT · VENTE · ESTIMATION GRATUITE**



**Lebonsens**du**shopping**

**Les boutiques**

Du lundi au vendredi de 10 h à 20 h 30.  
Le samedi de 9 h à 20 h.

**Carrefour**

Du lundi au vendredi de 9h à 21h30.  
Le samedi de 8h30 à 21h30.  
[www.carrefourdrive.fr](http://www.carrefourdrive.fr)

Carrefour

**Villabé**  
CENTRE COMMERCIAL  
70 BOUTIQUES & RESTAURANTS

[carrefour-villabe.fr](http://carrefour-villabe.fr)



# castorama

c'est castoche



## C.Cial Villabé A6

Rue des 44 Arpents

Tél.: 01 60 88 91 91

Du Lundi au Samedi de 8h à 20h

**Le Dimanche de 9h à 20h**

[castorama.fr/villabe](http://castorama.fr/villabe)

castorama  
la carte

FIDÉLITÉ  
RÉCOMPENSÉE



Bienvenue dans  
la communauté des passionnés

**-5%**

de Bienvenue

le jour de votre choix  
sur tous vos achats  
coupon valable 12 mois

Plus vous venez,  
plus vous êtes récompensés

**-10%**

de Fidélité

à valoir tous les 150€  
d'achat cumulés  
cumul d'achats sans limite de temps

Bricolez l'esprit libre

**GARANTIES**

- CASSE À VOL pendant 30 jours<sup>SM</sup>
- EXTENSION DE GARANTIE 1 an de plus<sup>SM</sup>
- ERREUR DE COUPE pendant 30 jours<sup>SM</sup>

Profitez des meilleures  
opportunités

**PROMOS**

exclusives en avant-première

Rendez-vous en magasin pour obtenir une carte castorama, 9,90€/an !

**casto  
DRIVE**

Commandez sur [castorama.fr](http://castorama.fr),  
passez en magasin, c'est prêt.  
Et c'est gratuit !



COMMANDEZ,  
et passez en magasin plus  
de 40 000 produits en stock.



EN MOINS DE 2 H\*,  
nous réalisons la commande  
pour vous. Tout est prêt à  
emporter.



C'EST PRÊT,  
comme notre autre commande,  
dans le cadre de votre commande,  
merci de votre numéro de commande.

Manque  
de temps  
ou d'envie ?

**CASTORAMA  
POSE  
POUR VOUS**



**RENDEZ-VOUS À  
L'ESPACE POSE**

Offre valable jusqu'au 31 juillet 2016

**-15%**

sur l'article de votre choix

\* Offre valable uniquement dans votre magasin de Villabé  
sur remise de ce coupon en caisse, non cumulable avec toute  
autre promotion en cours.

**LA LIVRAISON  
À DOMICILE OU  
LA LOCATION**

Faites-vous livrer ou bénéficier d'un  
service de location de camionnette.  
Voir conditions en magasins.

Vous avez vu grand ?

nous avons  
la solution

